

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. 15

ST-HYACINTHE, QUE., VENDREDI 9 MAI 1902

No. 2

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00

6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c

Insertion subséquente (la ligne)....5c

Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.

St-HYACINTHE, 9 MAI 1902

Le Vatican est informé que Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre canadien, rendra visite au Pape en juillet prochain.

Le successeur du sénateur Déchéne ne sera nommé qu'après le retour de Sir Wilfrid Laurier, en Europe.

Sir Richard Cartwright a donné avis d'une résolution, qu'à partir du premier juillet prochain, la moitié des taxes d'entrées payées par les chemins de fer soit donnée aux provinces dans lesquelles ces droits ont été perçus.

MM. Laurier et Fielding ont reçu des résolutions de la Canadian Press Association demandant qu'on lui remette \$1,800 encourus en combattant la combine du papier et que la réduction dans l'impôt sur le papier soit appliquée à tout papier pour journaux.

On croit maintenant, en vue du débat de jeudi, aux Communes, et la déclaration de M. Laurier, que le capitaine Bernier sera chargé par le gouvernement, à courte échéance, d'organiser une expédition au pôle nord. Le navire sera construit à Victoria, Colombie Anglaise.

On annonce que M. Wilkinson, juge de la cour de comté, pour Northumberland, Restigouche et Gloucester est, par suite de son âge avancé, sur le point d'être mis à la retraite.

Ces trois comtés comprennent une population de 33,000 Acadiens sur un chiffre total de 67,000 âmes, et forment le district judiciaire le plus français du Nouveau-Brunswick.

Le *Moniteur Acadien* recommande à la succession de M. Wilkinson, M. N. A. Landry, avocat de Bathurst.

Le *Star* a lancé un gros canard, l'autre jour : la retraite prochaine de Sir Wilfrid Laurier par suite du mauvais état de santé. Cette nouvelle est inventée de toutes pièces. M. Laurier entend rester à son poste après aussi bien qu'avant le couronnement. Si les travaux de la session l'ont quelque peu fatigué, il ne s'en suit pas que le premier ministre soit malade. Loin de là. Depuis longtemps, le *Star* voudrait voir M. Laurier se retirer du pouvoir. Notre confrère croit que cela avancerait les affaires du parti tory. C'est pourquoi il essaie de donner à ses désirs la forme des réalités.

Un nouveau journal hebdomadaire, *L'Ontario Français*, vient de paraître à Ottawa.

Parlement Fédéral

Ottawa, 29 avril. — La séance d'aujourd'hui a été remarquable sous le rapport de la discussion et de l'importance des mesures qui ont été débattues.

La Chambre a été saisie d'abord de la question de l'immigration, lorsque l'Hon. M. Sifton a proposé la deuxième lecture de son projet de loi ayant pour objet de protéger le Canada contre les immigrants atteints de maladie ou qui ne sont pas nécessaires au pays.

Le débat a duré presque toute l'après-midi ; ça été une revue presque générale de la question.

M. Oliver, député d'Alberta, a insisté pour qu'on tienne compte non seulement des qualités physiques mais aussi des qualités mentales et éducationnelles chez les immigrants

Une des mesures les plus importantes qui aient été soumises pendant cette session est sans contredit celle qui a été présentée aujourd'hui par l'Hon. M. Mulock relativement au règlement des difficultés ouvrières sur les chemins de fer. La loi s'applique à tous les chemins de fer à vapeur et aux voies électriques, y compris l'Intercolonial.

Le bill rend les grèves et les lockouts illégaux et punissables, les bureaux de conciliation rurent une juridiction provinciale ou fédérale ; les bureaux provinciaux s'occupent des voies ferrées d'une province, et les bureaux du Dominion auront juridiction sur les voies ferrées qui traversent plus qu'une province.

La mesure pourvoit à l'établissement de sept bureaux provinciaux.

Sur les trois membres qui composeront un bureau, un membre sera choisi par les compagnies de chemins de fer, un par les employés et un troisième, par les deux, et s'ils ne s'accordent pas pour ce choix, c'est le gouverneur en conseil qui le nommera.

Le bureau du Dominion se composera de cinq membres, deux élus par les sept représentants des propriétaires de chemins de fer dans les bureaux provinciaux, deux par les sept représentants des employés de chemins de fer dans les bureaux provinciaux, et le cinquième par les quatre autres ou par le gouverneur général en Conseil.

Chaque bureau aura un secrétaire permanent.

Le bill stipule comment l'élection des membres des bureaux provinciaux se feront.

Les élections auront lieu tous les trois ans.

L'Hon. M. Mulock déclare à la Chambre qu'il n'a pas l'intention de faire passer cette mesure à la session actuelle ; mais qu'il veut tout simplement en mettre les dispositions sous les yeux du public et recevoir les suggestions qu'on pourrait lui faire à ce sujet. L'année prochaine, la mesure sera soumise à la Chambre avec tous les amendements qu'on jugera opportun de faire dans l'intervalle.

A la séance du soir, la Chambre a siégé en comité des subsides et a discuté longuement l'achat des rails par le gouvernement.

L'année dernière, le gouvernement n'a pu acheter ses rails de M. Clergue, parce que celui-ci n'en a pas fabriqué. L'Hon. M. Blair pen-

se que M. Clergue pourra, cette année, en fournir dix mille tonnes.

M. Osler a voulu blâmer le gouvernement de payer trop cher les rails d'acier de M. Clergue.

L'Hon. M. Blair lui a répondu que ce n'était pas la faute du gouvernement si les prix ont baissé depuis que le contrat a été passé avec M. Clergue. L'Honorable ministre des chemins de fer pense payer ces rails \$28 au lieu de \$32 à partir de cette année, c'est-à-dire que le gouvernement paiera le prix courant du marché.

M. Barker propose que le crédit destiné à l'achat des rails d'acier soit réduit de 600,000 à \$400,000.

Cet amendement a été repoussé par un vote de 56 contre 21.

La séance s'est terminée à minuit.

Ottawa, 30 avril. — Les estimés supplémentaires ont été soumis aujourd'hui, à la Chambre.

Le total du budget supplémentaire est de \$4,189,245, dont \$2,905,544 imputables au fonds consolidé et \$1,072,306 imputables au capital.

M. Boyd, conservateur, a demandé un vote de censure contre le gouvernement, en prétendant que le ministre de l'Agriculture avait négligé de voir à ce que la viande canadienne ne fut pas exclue comme elle l'a été des contrats du bureau de la guerre de Londres.

L'Hon. M. Fisher a répondu qu'il n'a connu cette exclusion que longtemps après qu'elle eût été ordonnée. Cette exclusion n'était pas justifiable, et voilà pourquoi Lord Strathcona a fait de fortes représentations à ce sujet. Cette restriction imposée sur le bétail canadien disparaîtra bientôt.

La motion de M. Boyd a été rejetée par un vote strict de parti, 98 voix contre 51.

Le député Kaulback attira l'attention du gouvernement sur le fait que le gouvernement américain accordait au syndicat Morgan, le privilège de s'accaparer de toutes les lignes de steamers de l'Atlantique, ce qui aurait l'effet de détourner le commerce des ports canadiens au bénéfice des ports américains. M. Kaulback veut savoir si M. Laurier a l'intention d'intervenir.

Sir Wilfrid Laurier répond qu'il le regrette beaucoup mais que sa juridiction ne s'étend pas jusqu'au point de contrôler la législation adoptée à Washington.

Motion étant faite de former la Chambre en comité des subsides, l'Hon. M. Emmerson reprend le débat sur l'administration de l'Intercolonial. Le député de Westmoreland fut pendant quelques années premier ministre du Nouveau-Brunswick. C'est lui qui succéda à l'Hon. M. Blair, quand celui-ci démissionna pour entrer dans le gouvernement de M. Laurier, en 1896. Aux dernières élections générales, l'Hon. M. Emmerson démissionna à son tour, comme premier ministre, pour se porter candidat aux Communes.

Il a parlé, aujourd'hui, pendant deux heures, en défense de l'administration du chemin de fer du gouvernement. Il a porté plusieurs coups terribles à l'Hon. M. Haggart. L'ancien ministre des chemins de fer avait prétendu la veille, que

l'Hon. M. Pugsley, procureur général du Nouveau-Brunswick, était allé à New-York à la demande de M. Blair, pour vendre l'Intercolonial au Dr Webb qui vient d'acquiescer le Canada Atlantic. M. Emmerson lut une dépêche de M. Pugsley niant qu'il ait été à New-York depuis bientôt deux ans, ni qu'il ait jamais fait la connaissance de M. Meyer, l'associé du Dr Webb à qui on prétend qu'il se serait adressé.

L'Hon. M. Haggart dit qu'il acceptait la dénégation de M. Pugsley.

Sir Wilfrid Laurier dit alors à M. Haggart qu'il était tenu en honneur, dans les circonstances, de faire connaître le nom de celui qui lui avait fourni son information.

M. Haggart répliqua qu'il ne pouvait pas faire cela sans son consentement.

Le débat fut clos par un nouveau discours de M. Blair.

L'opposition ne jugea pas à propos de demander le vote.

—Le comité des chemins de fer du Sénat a adopté, aujourd'hui, avec empressement et enthousiasme, le bill de la compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Ottawa, 1.—La Chambre a fait aujourd'hui une excursion au pôle Nord, et c'est M. Charlton qui a sonné l'heure du départ. Il a plaidé vaillamment auprès du gouvernement la cause de cette exploration géographique, et a déclaré qu'il n'y avait pas au Canada d'homme mieux qualifié, pour conduire cette expédition, que le capitaine Bernier.

M. Charlton a été appuyé dans ses vues par MM. Osier, Clark et Henderson, conservateurs, et MM. Edwards, Lemieux, Ross, de la Nouvelle-Ecosse, Flint et Wade, libéraux.

MM. Richardson, Holmes, McCarthy et Ross, d'Ontario, libéraux n'ont pas aimé à prendre part à cette expédition et ont en conséquence, exprimé leur dissentiment.

Sir Wilfrid Laurier fait connaître ses vues sur ce sujet. Le Canada, dit-il, retirerait certainement des avantages de la découverte du pôle Nord, si le capitaine Bernier réussissait dans son expédition, non seulement sous le rapport de l'honneur national, mais encore sous le rapport de la science. Mais il ne faut pas oublier que le Canada a d'importantes entreprises à exécuter et qui entraîneront des dépenses considérables. Il n'a jamais cru que le gouvernement serait seul appelé à payer le coût de cette expédition, mais que les nombreux amis du capitaine Bernier contribueraient largement aux frais de cette entreprise.

On rapporte que les souscriptions s'élèvent seulement aujourd'hui à \$20,000. Dans ce cas-là, si le gouvernement appuie cette expédition, il lui faudrait donner au moins \$100,000. Les arguments qui ont été émis à l'appui de cette thèse ont cependant exercé une grande influence sur la décision qu'il devra prendre, et voilà pourquoi il soumettra cette question au conseil des ministres.

M. Borden, chef de l'opposition, est d'opinion que le Canada est aussi intéressé dans la découverte du pôle Nord que tout autre pays et

que le capitaine Bernier est qualifié pour être le chef de cette expédition. Il supportera l'octroi de deniers au capitaine Bernier, tel que suggéré par le premier ministre.

L'incident est alors clos.

La troisième lecture du bill de l'Hon. M. Sifton, sur l'immigration a donné lieu à une nouvelle discussion.

La question de l'embargo sur le bétail canadien en Angleterre a soulevé un nouveau débat. C'est M. Bourassa qui a suscité cette discussion.

L'Hon. M. Fisher a répondu que le département de l'agriculture anglais a reconnu que le bétail canadien n'est pas atteint de la pleuropneumonie et que cet embargo n'avait plus sa raison d'être. Le gouvernement fera tout en son pouvoir pour faire disparaître cette restriction onéreuse.

Un court débat sur les pensions des juges de comté d'Ontario a fait naître une discussion sur les honoraires des juges en général.

Les honorables MM. Fitzpatrick et Casgrain, M. Borden et autres avocats distingués ont soutenu avec éloquence que les émoluments actuels ne suffisaient pas pour engager les avocats à renoncer à la pratique du droit.

La Chambre a adopté en comité général les crédits des chemins de fer et canaux et s'est ajournée à une heure et demie.

Ottawa, 2.—L'Hon. M. Mulock a soumis à la Chambre, aujourd'hui, son bill amendement l'acte des postes. Ce bill affecte surtout les facteurs. Ceux-ci obtiennent justice, c'est-à-dire l'augmentation demandée, mais de telle façon à ce qu'il n'y ait que les facteurs qui font leurs devoirs, qui en bénéficient.

Il sera payé aux facteurs \$1.25 par jour durant les premiers six mois ; \$1.50 plus tard, \$1.75 et finalement \$2 par jour.

Chaque facteur aura droit durant l'année, à un congé de quinze jours. Le salaire sera payé sans interruption durant ce congé. Ceux qui se seront bien acquittés de leurs devoirs auront droit à un congé additionnel de dix jours, avec l'alternative de recevoir \$20 en argent au lieu des dix jours additionnels de congé.

Les employés actuels sont libres d'accepter ou de refuser les nouveaux arrangements, mais ceux qui seront nommés à l'avenir devront s'y soumettre.

Le ministre des postes a expliqué qu'en payant ainsi pour chaque jour de travail au lieu de payer à l'année, le département s'assurait un service plus régulier. Pas un seul employé ne sera payé à moins qu'il ne se soit rapporté au bureau de poste, le matin.

Le bill contient en outre une foule de détails qui n'intéressent guère que les facteurs, et ceux-ci ont déjà été mis en possession du bill.

Le ministre des chemins de fer a fait un exposé très lucide et très intéressant de son administration, aujourd'hui.

Depuis cinq ans, a-t-il dit, la recette de l'Intercolonial est montée de 3 à \$5,000,000. A cette heure même, le revenu du chemin est de un demi-million de piastres plus élevé qu'à pareille date, l'année

dernière.

Pendant ces cinq ans, j'ai dépensé douze millions et demi de piastres appliquées au capital, pour continuer le chemin du gouvernement depuis Lévis jusqu'à Montréal, pour créer des embranchements au Cap Breton, afin de faire bénéficier le chemin du trafic de l'immense industrie de fer et d'acier qui vient d'y surgir.

Tout cela a nécessité une augmentation considérable dans le matériel du chemin, locomotives, et chars.

Tout ce que je regrette, a dit en substance l'Hon. M. Blair, c'est de n'avoir pas dépensé davantage, car le chemin du gouvernement laisse encore beaucoup à désirer. Ce chemin n'est pas un chemin commercial. Ce ne sont pas tant des bénéfices pour le gouvernement, que nous devons avoir en vue, mais des bénéfices pour le public, pour toute la population qui habite la région traversée par l'Intercolonial. Je veux faire du chemin de fer du gouvernement un véritable chemin national.

Le ministre des chemins de fer termina ses remarques en disant qu'au 1er de mars de l'année dernière, le déficit de l'Intercolonial était de \$657,000. A pareille date, cette année, le déficit n'était que de \$136,000, et il espère le faire disparaître complètement.

L'Hon. M. Fitzpatrick a donné avis d'un bill d'une très grande importance en rapport avec notre commerce maritime. Les navires marchands anglais n'auraient plus le droit de toucher à aucun port canadien, à moins d'avoir obtenu une licence de notre département des douanes. Dans ce cas, il serait chargé une commission de 25 pour cent sur la valeur du navire.

Si ce bill est adopté, on peut s'attendre à voir une foule de steamers se faire enregistrer au Canada.

Toute la soirée a été consacrée au vote des subsides du département des chemins de fer. Il était près de minuit lorsque s'est ajournée la Chambre.

Ottawa, 5.—La Chambre a commencé sa première séance, aujourd'hui, à onze heures, a. m.

Il semble certain maintenant, en vue des révélations faites à New-York, que la Chambre n'accordera pas de charte, cette session, pour le pont de Montréal.

Le bill du Sénat, ressuscitant l'ancienne charte de M. Armstrong, est venue devant la Chambre, aujourd'hui, mais a été renvoyé à plus tard.

La Chambre s'est formée en comité des subsides et a voté les items supplémentaires suivants: gouvernement civil, \$4,750. Bâtimens publics, Ottawa, \$21,500 imputables au capital; \$32,000 imputables sur le revenu.

M. Tarte annonce que le gouvernement avait décidé de ne pas construire de nouvelles bâtisses, à Ottawa, cette année.

M. Bell a demandé s'il n'y avait pas moyen d'améliorer la ventilation de la Chambre des Communes.

M. Tarte a consulté l'architecte maintes et maintes fois, mais aucun projet de changement n'a été adopté; il étudiera la question.

Les items suivants ont été votés ports et rivières, Québec, \$8,000 études, inspections, \$10,000; glissoires et estacades, \$10,000; télégraphes et câbles, côtes maritimes; et golfe St-Laurent, \$17,000.

M. Tarte annonce des estimés supplémentaires pour l'amélioration du St-Laurent à la séance d'une heure.

Le gouvernement a décidé, à sa réunion de samedi, de ne pas organiser l'expédition du capitaine Ber-

nier au pôle Nord, cette année, mais de considérer et étudier le projet d'ici à l'an prochain.

La séance de l'après-midi a été presque tout entière consacrée aux affaires du Yukon, et la discussion a roulé sur la ligne télégraphique et les édifices publics. C'est l'Hon. M. Tarte qui a répondu aux attaques de l'opposition.

La Chambre a voté, le soir, un grand nombre d'articles du budget supplémentaire.

La Chambre ne siégera pas, jeudi, à cause de l'Ascension, mais il y aura une séance, samedi.

Ottawa, 6. — A la séance de la Chambre, ce matin, M. Champagne secondé par M. Larivière, a proposé l'adoption du rapport du comité des Débats, recommandant que le salaire de M. Larose, chef des traducteurs du *Hansard*, soit augmenté de \$1,200 à 2,000 et celui des autres traducteurs de \$1,000 à \$1,500.

M. Champagne a appuyé sa motion en rappelant les raisons invoquées devant le comité, que les salaires actuels n'étaient pas suffisants.

M. Larivière a fait l'éloge du bureau ainsi que M. Clarke.

Sir Wilfrid Laurier a dit que la question était plutôt sous le contrôle de la Chambre que du comité. Le bureau est excellent et il fait un bon ouvrage. Ses membres sont choisis pour leur compétence et non pas de favoritisme.

La traduction est excellente.

Il regrette cependant que pour la présente session, il ne peut pas accorder la demande.

Avec cette réserve, le rapport a été adopté.

Sir Richard Cartwright a présenté un bill pour modifier l'acte des grains du Manitoba, 1900.

L'amendement pourvoit à la disposition des deniers.

Il y aura d'autres amendements à la seconde lecture.

En réponse au Dr Roddick, Sir Wilfrid a dit que le bill créant un conseil médical du Canada serait de nouveau pris en considération demain soir.

La Chambre a adopté la loi amendement la loi concernant le cabotage canadien, l'acte modifiant de nouveau l'acte d'inspection générale, l'acte modifiant l'acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.

Plusieurs autres bills ont été avancés.

La Chambre en comité a adopté les crédits supplémentaires des ministères des Douanes, de l'Intérieur et du Revenu de l'Intérieur pour 1902.

EN AFRIQUE

Londres, 1. — Selon un rapport officiel la guerre du Sud-Africain a coûté à l'Angleterre, jusqu'au 31 mars 1902, la somme de \$223,000,000, soit \$1,115,000.

Londres, 1. — Une dépêche du Sud-Africain dit que lord Methuen est en convalescence, mais restera infirme à la suite des blessures qu'il a reçues dans la bataille, avec le général Delarey.

Prétoria, 1.— Les délégués boers visitent chaque district. Le général Louis Botha est dans le sud-est du Transvaal. M. Schalkburger et le général Delarey sont dans l'ouest. M. Steyn, président de l'Etat d'Orange et le général Dewet sont dans cet état et le général Meyer est dans le nord du Transvaal.

Le 25 mai aura lieu à Vereeniging, une grande conférence pour la discussion finale des conditions de paix.

Londres, 1.— Il n'y a rien de vrai dans la rumeur qu'on a fait circuler aux Etats-Unis et d'après laquelle le général Delarey s'était rendu aux Anglais avec trois commandos boers.

Le War office a reçu des dépêches de lord Kitchener, aujourd'hui mais celui-ci ne fait aucune mention de redditions. Les spéculateurs à la Bourse se sont occupés des nouvelles de paix, mais il n'y avait rien de tangible. On disait que deux commandos s'étaient rendus, et la nouvelle de New-York ajoutait que le général Delarey, avec trois commandos, s'était rendu. Le fait est que le général Delarey est arrivé à Klerksdorp, le 24 avril et ses commandos, sous le général Kemp, prenaient des dispositions pour tenir une assemblée à l'ouest de Klerksdorp, cette semaine.

Ottawa, 2. — Une dépêche du Cap reçue par le gouverneur-général, dit que le lieutenant Bruce Carruthers a repris son service à Klerksdorp.

Londres, 2. — Une dépêche de Kitchener au War Office dit que, depuis le 12 avril, 25 Boers ont été tués, 78 faits prisonniers, et que 25 se sont rendus. Il y a eu des combats sans importance en diverses parties du Transvaal et de l'Etat d'Orange.

Londres, 2.— La grande difficulté qu'il faudrait surmonter pour arriver à conclure la paix, c'est la phraséologie, la forme à employer relativement à la renonciation des deux républiques à leur indépendance, car un grand nombre de Boers ne voudraient jamais accepter les mots de renonciation à l'indépendance. Il s'agirait donc de trouver un synonyme.

Londres, 2. — Une dépêche de Johannesburg dit que le général Delarey et son état-major sont arrivés hier à Klerksdorp, Transvaal. Delarey a été en consultation avec son commando pendant deux jours.

Londres, 2. — Le War Office a reçu la dépêche suivante datée de Prétoria, de lord Kitchener :

"Les colonnes de Bruce-Hamilton sont arrivées à la ligne de Standerton, hier soir, ayant pris cent quarante-cinq Boers, y compris les morts et les blessés, dans un mouvement commencé à la ligne de Middleberg."

Londres, 2.— D'après un correspondant de la *Pall Mall Gazette*, à La Haye, le gouvernement hollandais est d'avis que, seuls, les chefs boers qui sont dans le Sud-Africain feront les propositions de paix dont l'Angleterre s'occupera, et que l'opinion de M. Kruger ne sera pas respectée. Il est possible, cependant, que ces propositions soient par pure courtoisie, communiquées à M. Kruger.

La difficulté relative à l'amnistie des rebelles n'est pas appréciée convenablement en Angleterre. Les Boers du Transvaal et de l'Etat Libre d'Orange consentiraient à sacrifier leurs frères, vu qu'ils devront se sacrifier eux-mêmes dans une certaine mesure; mais les rebelles n'ayant rien à gagner à la paix, essayeront sans doute de continuer la guérilla. Les chefs boers craignent, en conséquence, que si, après que les conditions de paix seront réglées, ces rebelles font une descente sur le territoire anglais, le gouvernement anglais tiennent les Boers responsables des dommages commis.

Le Cap, 3.—La garnison anglaise des Boers approche.

On annonce que les colonnes anglaises de secours s'approchent et

GOLD DUST



**LA MEILLEUR
POUDRE
A LAYER**

**Nettoie toute
chose sans
exception**

Si votre épicer ne vend pas la poudre à laver **GOLD DUST**, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un 1/4 de livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San-Francisco, Londres, Ang.

que la communication télégraphique entre O'kiep et Klipfontein a été établie.

Paris, 3. — Le *Rappel* dit que M. Kruger a reçu une dépêche de Louaenço-Marques disant que les chefs boers ont, à l'unanimité, rejeté les propositions de paix des Anglais.

Londres, 3. — Une dépêche officielle de Prétoria dit qu'après la réunion des chefs boers à Vereeniging, ceux-ci se rendront à Prétoria et communiqueront à lord Kitchener leur décision touchant les conditions de paix qu'ils sont prêts à accepter. On pense qu'ils s'assembleront à Vereeniging, le 15 mai.

Selon un correspondant anglais, les Boers se sont montrés en faveur de la paix dans leurs assemblées.

Le général Dewet aurait déclaré que la lutte était maintenant sans espoir et que les conditions des Anglais étaient raisonnables et même généreuses.

Londres, 5.— Une dépêche adressée au Bureau de la guerre mande qu'un engagement a eu lieu le 20 avril à la Ferme Oliver, près de Fricksburg, et que deux officiers anglais et trois soldats ont été tués trois officiers et deux soldats blessés et que quatre hommes sont disparus.

Lord Kitchener a fait rapport hier que les Anglais ont attaqué sans succès une troupe de Boers à Oakelp, dans l'ouest du Transvaal, et que les Boers se sont enfuis à l'est de Prétoria.

Les pertes des Boers, pendant la semaine dernière, suivant le rapport de lord Kitchener, ont été de 18 morts, 19 blessés, 326 prisonniers et 10 qui se sont rendus.

Londres, 5. — Une dépêche de Prétoria au *Daily Telegraph*, de Londres, dit que le général Botha et autres chefs Boers ont assisté à des assemblées des commandos d'Utrecht et Vryheid, la semaine dernière, et qu'à ces assemblées on s'est prononcé fortement en faveur de la paix.

La trêve tacite dans les districts d'Utrecht et Vryheid expire aujourd'hui, dit le correspondant du *Daily Telegraph*.

Le War Office publie le rapport rédigé par lord Methuen lui-même, concernant le combat de Tweebosch où il fut fait prisonnier.

dorp, 7 mars. Il ne contient aucun fait nouveau.

Le seul point important c'est que lord Methuen condamne très sévèrement la conduite de la yeomanry dans ce combat.

Il dit que beaucoup de yeomen ont démontré qu'ils n'étaient qu'à moitié dressés, et qu'il leur manquait les qualités essentielles du bon soldat.

Durban, 5. — MM. Reitz et Jacobs, deux délégués boers, sont revenus de Balmoral et partis pour Pietersburg où ils auront une entrevue avec le commandant Peyers.

Londres, 5. — Une dépêche de Prétoria dit que l'ex-commandant Prinsloo, qui s'est rendu aux Anglais, puis a été capturé par les Boers, s'est échappé et est arrivé hier, à Brakfontein.

Londres, 6. — Des dépêches du Sud-Africain annoncent la capture du commandant Mauri Botha et de douze autres Boers, qui a eu lieu le 3 avril, près de Frankfort. Mauri Botha est un neveu du général Botha, et était le meilleur lieutenant du général Dewet.

D'autre part, Kitchener annonçait, le 28 février, que Mauri Botha avait été tué.

On dit que le président de l'Etat d'Orange, M. Steyn, a rappelé sa femme, qui était en Europe, après la conférence de Klerksdorp. Mme Steyn est partie pour le Sud-Africain avec ses enfants, il y a une semaine.

Prétoria, 6.— Le mouvement de paix progresse d'une façon satisfaisante. On dit que les commandos les plus proches d'ici ont bien reçu les délégués, et que le commandant Bayer a annoncé qu'il était prêt à se soumettre à la décision du gouvernement du Transvaal. Mais les irréconciliables de la force du général Delarey sont fortement opposés au mouvement de paix.

Cape-Eown, 6.—Lord Milner est parti, hier matin, pour Johannesburg.

Hamilton, Bermudes, 6.—Frédéric Hendrich Bosch, prisonnier de guerre boer au camp de l'île de Tucker, âgé de dix-neuf ans, a été vu, par une sentinelle, au moment où il essayait de passer à travers l'enclos dans la nuit du 26 avril. Le soldat fit feu sur le prisonnier qui s'échappait et ce dernier courut

vers les broussailles. Un second coup de fusil l'atteignit et le fit tomber.

Le Boer blessé fut conduit immédiatement à l'hôpital de Port's Island où il reçut tous les soins que nécessitait son état. Sa blessure néanmoins était mortelle et il est mort, dimanche, au petit jour.

Boach avait essayé, trois fois auparavant, de prendre la fuite, mais il avait été repris à chaque tentative.

Europe

Londres, 2. — Neuf rebelles de Vryburg, pris les armes à la main, ont été condamnés l'un à 5 ans, 2 à sept ans, 2 à dix ans, 3 à 15 ans et un à 20 ans de travaux forcés.

Londres, 2. — Une dépêche de Johannesburg, datée de samedi, dit que les commandos du général Delarey se réuniront au commencement de la semaine prochaine pour discuter la question de la paix.

Londres, 2. — Hier, à la Chambre des Communes, M. A. J. Balfour a dit que le gouvernement n'avait reçu, au sujet des négociations de paix, aucune information pouvant être communiquée à la députation.

Londres, 6. — Le rapport hebdomadaire de lord Kitchener démontrera que les négociations de paix ne restreignent les opérations militaires qu'autant qu'il est nécessaire pour permettre aux chefs de consulter leurs commandos. Les Boers ont eu, la semaine dernière, 10 hommes tués et 122 faits prisonniers.

Amsterdam, 6. — M. Kruger et M. Leyds démentent tout bruit de paix et disent que les négociations des chefs boers ne sont pas terminées. Quand M. Schalkburger aura fini de négocier avec les chefs boers en campagne, il demandera l'usage du câble afin de consulter le président Kruger.

Londres, 2. — Il a été annoncé, il y a quelque temps, que lord Brassey, président de la Chambre de Commerce de Londres, avait transmis au prince de Galles, au nom de la Chambre de Commerce, de New-York, une invitation le priant d'assister à l'inauguration de son nouvel édifice. Le prince était alors au Danemark. Informations prises auprès des membres de la suite du prince de Galles, on est en mesure d'annoncer qu'aucune invitation officielle n'a été remise à Son Altesse.

Rome, 6. — La nouvelle de la mort de Mgr Corrigan a été annoncée au Vatican par une dépêche de la Presse Associée et le secrétaire particulier du Pape, Mgr Angeli, l'a communiquée doucement à Sa Sainteté.

Le Pape en a été très impressionné et il a dit : "Ça été une des plus grandes amertumes de ma longue vie de voir les plus vigoureux champions de l'église militante enlevés par la mort. L'archevêque Corrigan était très affectueux envers notre personne et nous l'estimions et l'aimions beaucoup."

Le Pape s'est ensuite retiré dans son oratoire particulier où il se mit en prières.

Dublin, 2. — Une réunion spéciale de la municipalité de Dublin, provoquée sur la demande des membres unionistes, a eu lieu aujourd'hui dans le but de discuter si l'on enverrait des représentants au couronnement du roi Edouard VII. Le lord-maire, Timothy C. Harrington, décida qu'une résolution qui avait pour but de nommer des

délégués qui assisteraient aux cérémonies du couronnement n'avait pas sa raison d'être, attendu qu'on n'avait pas reçu d'invitation à cet effet. Il ajouta que l'on n'avait pas pris de dispositions pour que la municipalité de Dublin assistât au couronnement. Il a, dit-il, reçu personnellement une invitation, qu'il ne comptait pas accepter.

Londres, 3. — Une dépêche de Rome dit que la reine-douairière Marguerite a décidé de prendre la voile et d'entrer dans un couvent.

La Haye, 6. — Le docteur Leyds est arrivé, ici, samedi soir, et est parti pour Utrecht, pour conférer avec M. Kruger.

Rome, 5. — Cinquante prêtres du diocèse de Brooklyn ont été reçus par le pape, dans la salle du trône. Mgr McDonnell a offert à Sa Sainteté un chèque de \$10,000.

On annonce, à Londres, la retraite prochaine de Lord Roberts, comme commandant en chef de l'armée anglaise.

Il serait remplacé par le duc de Connaught.

Pékin, 2. — Le 27 avril, un prêtre catholique français, de la mission des Jésuites, de Kichou, à 100 milles au sud-ouest de Tientsin, a été assassiné, puis sa tête a été placée sur un poteau.

Londres, 5. — Une dépêche de Pretoria dit que l'ex-commandant Prinsloo qui s'est rendu aux Anglais, puis a été capturé par les Boers, s'est échappé et est arrivé, hier, à Brakfontein.

Rome, 6. — Le Pape a été très peiné d'apprendre que Mgr Corrigan, de New-York, avait succombé. Sa Sainteté envoyait, chaque jour, au Collège Américain, chercher des nouvelles du vénérable prélat.

Londres, 5. — M. Kruger a déclaré à une délégation belge que la paix ne sera pas conclue sans son approbation, et que les rapports anglais qui présentent comme si favorables les chances de paix, sont purement destinés à leurrer le peuple anglais en vue du couronnement.

Paris, 2. — M. Waldeck-Rousseau, le premier-ministre, a fait envoyer à tous les préfets une circulaire appelant leur attention sur l'intervention du clergé dans les récentes élections et invitant les préfets à lui faire connaître les noms de ceux qui ont abusé de leurs fonctions ecclésiastiques d'une façon qui ne peut être tolérée.

Londres, 3. — Le comte de Spencer a été choisi pour remplacer feu lord Kimberley comme chef libéral à la Chambre des Lords.

Lord Spencer fut vice-roi en Irlande, pendant six ans, président du Conseil des ministres et finalement premier lord de l'amirauté. C'est un des hommes les plus riches de toute l'Angleterre.

Embaumement

M. Jos. Cormier, entrepreneur de pompes funèbres, informe le public qu'il vient de passer avec distinction au Collège d'Embaumement de la Puissance du Canada, où il a obtenu un diplôme, par lequel il est autorisé à faire l'embaumement des corps.

M. Cormier possède tous les instruments et accessoires nécessaires et sera prêt à toute heure à donner ses services comme embaumeur soit à la ville, soit à la campagne.

Ses prix sont des plus modiques

TÉLÉPHONE BELL.

TEL. DRUMMONDVILLE

IMPRIMERIE
...DE...
LA TRIBUNE.



Impressions
Commerciales
de
toutes sortes



Catalogues, Pamphlets,
Factums, Listes de Prix,
Blancs de Comptes,
Menus,
Cartes d'Affaires,
Circulaires,
Programmes, etc., etc.

SPECIALITE :

Impressions en Or et en Couleur.

Attention spéciale aux Commandes par la Malle et le Téléphone.
Tout Ouvrage est fait avec Soins, Promptitude et à Prix Modérés.
Grand Choix de VIGNETTES Religieuses, Commerciales et autres.

BUREAUX ET ATELIERS :
Batisse du Grand Hotel,

RUE MONDOR, coin de la RUE WILLIAM

ST-HYACINTHE.

A. DENIS, prop

Ecole Commerciale Pratique

du
Professeur B. Lalime,
Place du Marché, 1
Au-dessus du Magasin M. O. David & C
St-Hyacinthe.

Calligraphie, Correspondance, Arithmétique, Tenue de Livres, Langue anglaise, etc

Correspondance sollicitée.

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES,
DECOUAGES, ETC.

Spécialité :
Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles
AUSSI.

Assortiment complet de
BOIS DE SCIAGE.
Séchés à la vapeur, préparés et bruts

Bois de Charpente,
Bardeaux, etc.

Tout ouvrage fait promptement.
Satisfaction garantie!

Coin des rues...

St-Antoine et St-Joseph

* St-Hyacinthe

Boulangerie à vendre

Pour cause de santé, un emplacement avec bâtisses et une belle boulangerie, pas de compétition.

S'adresser à
MÉDÉRIC ALLARD,
St-Louis de Bonsecours

El Maska, 5cts

LA COMPAGNIE
C. A. HAMEL

MACHINISTE

ENGINS, BOUILLOIRES et MACHINERIES de toutes sortes, FAITES et RÉPARÉES avec soin.

RUE MONDOR
ST-HYACINTHE



CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

C. P. R. — Allant à St-Hugues, etc 12.10 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc., 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R. — Allant à Montréal 5.35, 7.20, 11.45, A. M., 5.30 P. M.
Allant à Acton, etc., 9.14 A. M. 5.35, 9.53 P. M.
Local, G. T. R., arrive à 6.20 P. M.

I. C. R. — Allant à Montréal, 9.14 A. M., 4.15, 8.21, 8.45 P. M.
Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 1.15, 5.55, 12.54 P. M.

Q. S. R. — Allant à St-Jean, 8.05 A. M., et 6.15 P. M.
Allant à Sorel, 9.00 A. M., et 7.40 P. M.

Octobre 1901

Cadeaux, Cadeaux

Ne manquez pas d'aller voir les Marchandises de Fantaisie, Boîtes de Toilette, Paniers et Boîtes à ouvrage, Albums, Statuettes, Jouets, Poupées, etc, chez

TRAHAN & McNULTY
Enseigne de la Boule Rouge.

Cartes d'Affaires.

BOURGAULT & MARCEAU

AVOCATS
11 Rue St-Denis, - - ST-HYACINTHE.

BLANCHET & CHICOYNE

AVOCATS.
167 Rue Girouard - - - ST-HYACINTHE.

P A MESSIER

AVOCAT
14 Rue St-Denis,
ST-HYACINTHE.

BERNIER & CORMIER

NOTAIRES.
Batiss de la Banque E. T.
Rue St-Denis,
ST-HYACINTHE.

BOISSEAU & BAZINET,

NOTAIRES
18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

MORIN & BORDUAS

NOTAIRES
Commissaires de la Cour Supérieure,
169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

L. G. MEUNIER

Huissier Cour Supérieure
et Collecteur
ST-PAUL D'ABBOTTSTOWN, QUE.
i.o.c.

L. E. MOREL, De la maison CASAVANT FRERES,
ST-HYACINTHE.
ACCORDEUR de PIANOS Prix \$1.50
ADDRESS: Hotel Ottawa Tel. 46.

Cartes de Visite

COMMANDEZ VOS
CARTES DE VISITE
AU BUREAU DE.....

LA TRIBUNE

NID "VIGILANT"

INCLINE - AJUSTABLE
(Breveté Can. et E.U.)
Empêche les poules de manger les œufs.
Simple - Sûr - Durable
Pas de ressorts - les œufs ne peuvent se casser - le plan incliné les fait tomber dans le bas du nid. Empêche les insectes et les parasites. Demandez-le à votre marchand ou écrivez à L. P. MORIN, Inventeur et Manufacturier, 157 rue St-Antoine, St-Hyacinthe, Que. Prix 45c. chaque. On demande des agents.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES
DEVOTIONS DOMINICAINES

REVUE MENSUELLE
publiée par
LES PERES DOMINICAINS
du Couvent de Saint-Hyacinthe.
(32 pages avec illustrations)

ABONNEMENT: \$1.00 PAR AN

L. N. TRUDEAU

DENTISTE,
102 Rue MONDOR,
ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés.
DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

St-Hyacinthe Illustré

Historique de St-Hyacinthe
(Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures

EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux,
Manufacturiers, Etc.,
de St-Hyacinthe
PBIX 35 Cts.

En vente seulement au Bureau de
CE JOURNAL

En Ville

Ingénieur de l'Aqueduc

M. A. Chagnon a été réengagé comme ingénieur de l'Aqueduc, la semaine dernière.

Licences

Deux licences ont été accordées dans le village St-Joseph à MM. Morissette et Archambault.

Déménagement

Le bureau et la salle des assemblées de la succursale de la Société des Artisans Canadiens-Français a été transporté sur la rue Cascades, au No 264, porte voisine de l'épicerie de M. J. B. St-Pierre.

Feu

La foudre a allumé un incendie dans le rang St-François en tombant sur un hangar appartenant à un M. Sicotte.

On pouvait voir les lueurs de cet incendie, à St-Hyacinthe.

Départ

M. Désautels, constable collecteur de la corporation, partira au commencement du mois de juin, pour Dawson City.

Il va rejoindre un de ses frères qui est là-bas propriétaire de riches claims.

Arrestation

Nos hommes de police ont fait l'arrestation, jeudi soir, d'un vieillard qui avait un peu trop caressé la bouteille.

Il a été remis en liberté, le lendemain, après avoir soldé sa note à l'hôtel municipal.

Incendie à Clairvaux

Vendredi dernier, le magasin et les dépendances de MM. Marcotte & Niquette, de Clairvaux, ont été réduits en cendre.

On voyait de St-Hyacinthe la lueur de ce vaste incendie. Les dommages sont considérables et en partie couverts par les assurances.

Construction

M. Nap. Richer est à faire construire une jolie maison en brique, à la place de celle qu'il vient de démolir pour l'élargissement de la rue Cascades, au coin de la rue St-Dominique.

M. Richer se propose de louer cette nouvelle construction pour un hôtel.

Sans billets

Quatre individus, se disant chauffeurs sur les bateaux, avaient été mis à terre, à St-Hyacinthe, vendredi dernier, pour avoir pris passage, sans billets, sur un train de marchandises.

Comme ils paraissaient avoir la falle basse, nos hommes de police leur ont servi un repas, et ils ont quitté la ville, samedi matin.

Base-Ball

La température n'a pas été beaucoup favorable aux joueurs de Base-Ball, dimanche dernier, pour la première partie de ligue de la saison, à Montréal, entre notre club et les Mascottes.

Le club Mascotte a remporté la victoire, mais les journaux de Montréal font les plus grands éloges de la batterie et de notre club en général.

Le score a été de 3 à 0, en faveur des Mascottes.

—Notre club de Base-Ball a reçu la visite des redoutables champions, les Mascotte, hier, et devant une foule de 700 ou 800 personnes, les ont défaits par un score de 2 à 1 en faveur de notre club.

Dimanche, le 11, nous aurons la visite des Delorimiers, et les Valleyfield joueront chez les Mascottes

Belles chemises en satin noir, seulement 25 cts cette semaine, chez TRAHAN & McNULTY.

Déménagement

M. Victor Tanguay informe sa clientèle ainsi que le public en général qu'au premier de mai, il transportera ses écuries au coin des rues St-Dominique et Cascades chez M. Adéard Charpentier.

On pourra à toutes les heures du jour et de la nuit, comme par le passé, requérir ses services en téléphonant au No. 202.

Contrats

MM. Bissonnet & Brodeur ont obtenu un important contrat, du gouvernement. Les uniformes des conducteurs, depuis Moncton jusqu'à Montréal, seront faits par cette maison.

—M. Thomas Bernard a obtenu le contrat pour l'ouvrage de maçonnerie qu'exigera la construction de la chambre de maturation que le gouvernement est à installer à St-Hyacinthe.

Déménagements

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai transporté mon magasin de Tapisseries, Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pinceaux, etc., au No. 221 rue Cascades, en face de chez M. Larivière, restaurateur, ancienne place de M. A. Léost, où j'aurai constamment en main : Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pinceaux, etc., des meilleures marques.

Je continuerai, comme par le passé, à entreprendre tout ouvrage en Peinture, Tapissage, Blanchissage, Imitation, Décoration, Enseigne, etc., etc., à des prix très modérés. Tout ouvrage est exécuté par des ouvriers de première classe et est garanti.

J'ai ajouté à mon établissement un stock complet de Rideaux, Moulures à cadres et pour Chambres, gravures, etc. Spécialité : Encadrement de Gravures, Chromos, etc.

Eug. L. Désautels, peintre-décorateur, No 226 Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Téléphone No 275.

Chambre de maturation

Voici quelques détails sur la bâtisse que le département de l'agriculture est à faire construire à St-Hyacinthe pour servir de Chambre de Maturation.

L'édifice qui a une apparence extérieure assez belle, aura 76 pieds de longueur par 44 pieds et 6 pouces de largeur. La chambre de maturation proprement dite sera située dans le soubassement, construit à moitié au-dessus du niveau du sol.

Les murs de la partie du soubassement qui se trouveront sous le sol seront faits en pierre et en mortier au ciment pour éviter l'humidité ; on construira le plancher de cette chambre en béton.

Dans l'étage supérieur se trouveront deux appartements ; le premier servira pour recevoir le fromage et emmagasiner les boîtes. Le bureau sera aussi placé dans cet appartement. L'autre sera employé pour l'emballage et l'expédition.

Le plancher du premier étage sera à la hauteur de celui des wagons à marchandises qui s'avanceront sur une voie longeant la bâtisse.

La chambre de maturation proprement dite aura une température uniforme de 55 à 60 degrés grâce à un réfrigérateur situé dans la partie Est de la bâtisse.

La chambre de maturation, le département d'expédition et le réfrigérateur seront presque parfaitement isolés pour que l'on puisse contrôler la température avec la plus petite dépense possible de glace.

Ramonage

Les employés de la corporation ont commencé, cette semaine, à faire le ramonage des cheminées.

M. Breton en a la direction.

L'Intercolonial

Un convoi de passagers part de Montréal, tous les soirs, à 7.45 hrs, pour Rimouski. Il est dû à St-Hyacinthe, à 8.45 hrs.

Carroussel

Le carroussel qui a été un amusement pour les jeunes, depuis plusieurs années a été vendu ces jours derniers et sera transporté à Caghnawaga, près de Lachine.

Chemins

Les employés de la corporation sont à réparer et niveler les rues de la ville, et nous espérons qu'ils poseront du macadam sur la rue Claude, qui est en très mauvaise condition, de même qu'ils sont à préparer la rue St-Joseph, dans le bas.

Election du Barreau

Les élections de l'association de la bibliothèque du Barreau de St-Hyacinthe, ont eu lieu mercredi dernier et ont donné le résultat suivant :

M. L. F. Morison, bâtonnier ; P. A. Messier, secrétaire ; MM. A. Bourgault et W. Chicoine, membres du comité.

Cour à charbon

M. William Bousquet est à faire des travaux importants sur le terrain du G. T. R. qui longe la rue du gaz. Il transportera sa cour à charbon à cet endroit et le comestible au moyen de glissoires sera déchargé immédiatement dans les hangards, évitant ainsi des frais considérables de transports.

L'Ecole de l'Industrie Laitière

On a choisi, cette semaine, le nouveau site de l'Ecole de l'Industrie Laitière.

Chaque printemps, la terre s'éboule à l'endroit sur lequel est situé la bâtisse de l'Ecole et menace destruction.

La nouvelle bâtisse sera construite sur la rue Héloïse, entre les rues Larocque et Després, et devra être finie pour l'automne 1902.

Incendie

Un message d'Acton Vale, vers 3 heures ce matin, demandait du secours au département des incendies pour éteindre un incendie qui menaçait le village tout entier.

Heureusement on a pu arrêter le progrès des flammes avant que beaucoup de dommages ne fussent causés.

Les maisons de MM. Coderre et Viens ainsi que la grange du Dr Daignault ont été complètement brûlés.

Assurance

Beaucoup de personnes se plaignent des taux élevés que les compagnies d'assurance contre le feu prélèvent chaque années. Un grand nombre de ces compagnies appartiennent au combine des assurances mais la "London Mutual Fire Insurance Co," représentée en cette ville par M. Jos. Lamerre, n'appartient pas au combine et ses taux sont en conséquence des plus réduits.

Cette compagnie a un dépôt au gouvernement pour garantir le paiement de ses primes.

Avant de placer des risques dans quelques compagnies, demandez les renseignements sur la "London Mutual Fire Insurance Co" et M. Jos. Lamerre sera heureux de vous les fournir.

Ordre du régiment



Magor T. J. BOURGEOIS,
Commandant,
84^e Régiment.

Les exercices du 84^e Régiment commenceront lundi le 12 mai, à 7.30 hrs p. m. et se continueront tous les Lundis et Vendredi à la même heure, jusqu'à nouvel ordre.

Le sergent de couleurs, Cabana, de la compagnie No 2 est promu au grade de Sergent-Major.

Le soldat, Paul Richer, de la compagnie No 3 est pourvu au grade de sergent d'ordonnance.

Par ordre,
PH. DONTADER, Lt.
Acting adjutant.

El Maska, 5cts

Rideaux en toile, montés sur rouleaux à ressorts, tout complets, seulement 25 cts, cette semaine, chez TRAHAN & McNULTY.

De retour

M. M. O. David est revenu de son voyage en Europe, mardi dernier, après avoir fait une heureuse traversée.

—M. L'Heureux, parti depuis près d'un an, est aussi de retour en cette ville.

Soirée de famille

La représentation donnée mardi soir au théâtre Montcalm a obtenu un beau succès.

Le programme choisi et varié a été exécuté à la perfection.

M. Léon Meyerre, dont l'éloge n'est plus à faire, s'est surpassé dans la première partie du programme dans le drame intitulé : *Le Poignard*, de Th. Bortel. MM. F. X. Labonté et J. C. Ouellette sont deux jeunes sur la scène et promettent beaucoup pour l'avenir.

La deuxième partie du programme, la charmante comédie intitulée *A la salle de Police*, a été rendue à merveille par MM. O. Robida, G. Richer et J. C. Ouellette.

Le théâtre Montcalm vient de faire une précieuse acquisition en la personne de M. Richer, qui est un fort acteur.

M. Richer a débité deux déclamations qui lui ont valu de nombreux applaudissements.

En sommes, nouveau succès pour les soirées de familles et pour nos habiles artistes qui, il faut l'espérer nous donneront, avant longtemps, le plaisir de les applaudir encore.

L'Orchestre, du cercle Montcalm nous a fait entendre de la belle musique durant les entr'actes.

Washington, 6.—Le contre-amiral W. T. Sampson, en retraite, est mort dans sa maison à Washington, à cinq heures cet après-midi. Il était dans un état de semi-connaissance depuis plusieurs jours et cet après-midi, il a eu une hémorragie.

Auprès du lit, lorsque l'amiral a rendu le dernier soupir, étaient Madame Sampson, Madame Cluverius, fille de l'amiral, les deux fils de l'amiral, Harold et Ralph Sampson, son médecin, le docteur Dixon, les garde-malades et les gens de service. Madame Sampson a succombé à la terrible tension et a été bien malade toute la journée et n'eût été l'état de l'amiral, elle aurait pris le lit.

Bien qu'aucune disposition n'ait encore été faite pour les funérailles, il est probable qu'elles auront lieu à l'église de Covenant, à New-York. L'amiral sera enterré à Palmyra, N.-Y., où il demeurait autrefois.

Conseil de Ville

Séance du 30 avril, 1902.

Le Conseil de Ville a siégé en séance régulière.

MM. Lemieux et Gervais étaient absents.

L'ordre du jour était assez chargé. Après l'expédition des affaires de routine M. Duclos propose comme il en avait donné avis il y a quinze jours que le marché soit fermé le vendredi soir depuis le troisième samedi de mai jusqu'au premier octobre.

Il est secondé par M. L. P. Morin.

M. Chenette voudrait que la solution de cette question fut remise encore une fois à la prochaine séance. Le maire, dit-il, étudierait la validité du règlement actuellement en vigueur et se prononcerait sur sa valeur.

Il n'est pas prêt lui à admettre que ce règlement est nul.

M. Authier qui paraissait avoir étudié la question a parlé pendant quelques minutes et sa charte en main il a essayé de prouver que ce règlement était légal se basant sur un article qui dit que pour révoquer un règlement, que l'on prétend désavantageux on doit le contester au moins quinze jours après son adoption. Après ce délai le règlement entre en vigueur.

M. Gemme dit aussi quelques mots sur la question ; cette semaine il va plus loin qu'il ne l'a jamais été. Il réclame l'ouverture du marché le vendredi soir au nom de l'hygiène alors qu'il admettait il y a quinze jours que l'ouverture du marché le vendredi soir se ferait dans des conditions non préjudiciables à la santé publique que si l'on construisait des glaciers.

M. Gemme dit que, quand le marché est ouvert le samedi matin, les bouchers apportent leurs viandes au marché le vendredi soir ; s'il survient un orage électrique comme il en est arrivé un hier soir la viande se gâte.

M. L. P. Morin lui demande s'il ne peut pas arriver d'orages le jeudi soir ; la viande gâtée depuis le jeudi soir doit être dans d'excellentes conditions pour la vente le samedi suivant.

M. L. P. Morin croit que le règlement permettant l'ouverture du marché le vendredi soir est invalide puisque ce règlement est basé sur un amendement qui n'a pas été voté par les trois quarts du Conseil de Ville.

M. Duclos est de la même opinion ; il n'aurait pas cependant d'objection à ce que le maire éduie la question pour juger de la validité de ce règlement à la prochaine séance.

M. Morison parle aussi dans ce sens.

Son Honneur le maire Eug. St-Jacques croit que ce règlement n'existe pas il étudiera cependant la question à fond et se prononcera à la prochaine séance régulière.

La Société Philharmonique informe le conseil par lettre qu'elle est prête à fournir la musique a raison de \$200 pour la saison.

Cette lettre est laissée sur la table.

Une lettre de M. C. A. Massé qui demande sa part du patronage de la ville comme agent d'assurance est aussi laissée sur la table.

Le secrétaire de la ville de Sherbrooke M. Griffith informe la ville que le rouleau à vapeur, dont on se sert chez lui a été acheté de la Cie Waterhouse de Brantford, qu'il pèse 15 tonnes et qu'il a été payé \$3,450. Cette lettre est aussi laissée sur la table.

M. Désautels informe le conseil qu'il cessera le premier juin d'être collecteur de la corporation ; sa résignation est acceptée.

Emporium, 10c

Une licence d'hôtel est accordée à M. C. Pagnuelo ; et des licences de magasins sont accordées à MM. H. Pagnuelo, F. Poitras et S. Bourgeois.

M. L. P. Morin demande au conseil l'autorisation d'engager une équipe d'hommes pour explorer les rivages de l'Yamaska de manière à enlever tous les cadavres d'animaux qui pourraient contaminer l'eau.

Cette autorisation lui est accordée.

M. Duclos informe le conseil que des contribuables du quartier No 1 se plaignent de la décision que le conseil a prise la semaine dernière au sujet de la vente du sable qui se trouve dans le Domaine. Ces propriétaires ont prétendu avec raison que cette vente était préjudiciable aux intérêts de la ville ; d'abord les trous qu'on fait pour se procurer ce sable ne se remplissent pas comme l'on prétend certaines personnes et ensuite il peut venir un moment où la ville décidera de construire un terrassement pour empêcher les inondations et alors on sera obligé de remplir les trous que l'on creuse actuellement.

Le conseil ordonne de cesser cette vente et un comité est chargé d'étudier la question de la construction de ce terrassement.

M. Authier président du comité des marchés dit quelques mots au sujet du marché centre ; il se déclare maintenant de l'opinion de M. Morison ; il croit que la ville devrait vendre les étaux à l'enchère.

M. Duclos demande au conseil d'ordonner le ramonage des cheminées ; les échevins donnent l'ordre en question et chargent M. Breton de faire la surveillance de ce ramonage.

Le Conseil s'ajourne ensuite au 9 mai prochain.

AGRICOLA

L'enseignement agricole prend des développements considérables dans la province d'Ontario ; le rapport du Président du Collège Agricole de Guelph, M. le Dr James Mills, que nous trouvons dans le numéro d'Avril du *Farming World* de Toronto, nous le démontre amplement.

Nous nous permettons d'en faire quelques extraits qui ne manquent pas d'intéresser nos lecteurs.

Cette splendide institution, qui est en même temps Collège et Ferme Expérimentale, progresse continuellement et l'an dernier a vu de nombreux additions et changements à ses bâtisses et de généreuses donations par de riches amateurs, et l'inauguration de cours d'enseignement courts qui ont réuni un grand nombre d'élèves, mais l'aissons la parole à M. le Président.

"L'hiver de 1901 fera époque dans les annales de notre collège, et je pourrais ajouter, dans toute la Puissance ; pour la première fois un homme riche a fait un large don sans conditions à une institution publique directement sous le contrôle de la Législature Provinciale. M. W. E. H. Massey, de Toronto, avec le concours de son frère et de sa sœur, légua dans son testament la somme de \$40,000.00, pour l'érection d'une Bibliothèque en connexion avec le Collège de Guelph.

"A l'automne de la même année 1901, Sir W. C. Macdonald, de Montréal, a donné au Gouvernement d'Ontario \$125,000 pour l'établissement d'un département de "Science domestique," "Etude de la Nature" et "Instruction manuelle" en connexion avec le Collège Agricole de Guelph, pour préparer des maîtres d'écoles et fournir une éducation pratique aux femmes, particulièrement aux filles de cultivateurs. Ces deux faits dans une même année ne manqueront pas de faire époque.

"Avec quelque hésitation, continue M. Mills, nous avons décidé de donner deux cours sommaires, pendant l'hiver, le premier de 15 jours pour juger le bétail et le grain, et le second sur l'élevage de volaille, 4 semaines. Ces deux cours ont obtenu un succès triomphal.

"A cause du travail manuel dans le département des volailles, nous n'avons pu accommoder plus de 30 élèves supplémentaires.

"Pour l'autre cours, nous avons eu plus de 220 auditeurs réguliers. Il nous a fallu les diviser en deux classes, et répéter le cours. La plupart étaient des jeunes gens, mais il y avait une bonne proportion de personnes de 50 ans. Tous ont suivi avec empressement, les cours de M. Lavity, sur la pratique de juger le grain ; du professeur Larhead sur les mauvaises herbes et leur propagation ; des professeurs Day, Read et Cumming, sur les méthodes de juger les animaux des races chevalines, bovines, ovines et Porcines. Chaque jour les cours commençaient à 9 hrs a. m. et duraient jusqu'à 9 hrs p. m.

M. le président termine ses remarques en disant que ces cours seraient répétés d'année en année.

En rapport avec ces cours nous remarquons que le gouvernement d'Ontario a voté \$2,000.00 pour des juges experts aux exhibitions d'automne, dans la province.

Nous remarquons également les appropriations pour 1902 de la législature d'Ontario, pour les divers fins agricoles, se montant au chiffre de \$294,086 et \$19,700 pour les associations et écoles de laiterie.

Pour le "Ontario Agricultural College and Experimental Farm" les sommes suivantes :

Collège Agricole, Gueiph,	\$59,226
Entretien et réparations	8,200
Laboratoire et musée	9,000
Electricité	13,400
Terrain, batisse McDonald	7,500
Pavillon pour juger le bétail	2,500
Appareils	1,400
Bâtisses pour volailles	500
Divers	1,500
Exhibits, etc., etc.	5,500

Total \$108,726

Notre Province aurait besoin d'un encouragement correspondant en faveur de l'agriculture.

Depuis longtemps il est question de l'établissement d'un Collège Agricole sous le contrôle immédiat du Gouvernement. Il a même été question de St-Hyacinthe, qui est à peu près le centre le plus favorisé sous tous les rapports, pour y établir ce Collège. Les \$15,000 votées à Québec pour installer ici l'école de Laiterie sur des bases solides, seraient-elles l'indice d'un commencement d'exécution de ce projet. Nous serions heureux de le constater.

St-Hyacinthe, par sa position géographique, ses facilités de communications, ses nombreuses maisons d'éducation et la qualité du sol est l'endroit désigné d'avance pour le Collège Agricole.

Sherbrooke, 6.—Le chef de police recevait, samedi dernier, une lettre de la police de Philadelphie lui apprenant qu'elle avait opéré l'arrestation d'un individu qui répond au nom de "Canada Billy" et dont le signalement semble être celui de Dowd alias Williams. L'un des voleurs de la People's Bank de Danville qui s'évada de la prison du district en attendant la date de son procès. Il est de la même grandeur, porte une cicatrice au bras faite par une balle de pistolet, tout indique que c'est Dowd. La police de Philadie le retiendra le temps nécessaire pour permettre son identification.

Emporium, 10c

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

ST-BARNABÉ, 7. — Un nommé J. B. Bienvenu dit Fontaine a été trouvé pendu, hier après-midi, dans sa grange.

M. Bienvenu est un cultivateur du rang de St-Amable, près d'ici.

Il a quitté sa famille vers trois heures de l'après-midi ; à trois heures et demie on l'a trouvé pendu dans sa grange.

M. le coroner Eug. St-Jacques s'est rendu, hier soir, sur les lieux, pour tenir une enquête sur cette mort ; le verdict du juré a été :

"Mort par strangulation dans un moment d'aliénation mentale."

STE-HÉLÈNE, 7.—Après avoir subi une pénitence salutaire de huit longs jours d'isolement, l'avantage des communications par chars et celle du courrier quotidien nous a été rendu.

Dieu que le régime des libertés restreintes est dur et combien long et ennuyeux doit être un emprisonnement forcé !

Raconter les causes de nos épreuves, ce serait mettre en lumière des faits qu'il vaut mieux laisser dans l'ombre ; ce serait au surplus mettre une plaie à nue, et comme toute autre cicatrice, la nôtre demande plutôt d'être refermée. Disons tout de même que dès la fin d'avril quatre des nôtres sont allés s'entendre avec le secrétaire du bureau d'hygiène provincial, à Montréal. Le lendemain, nos conseillers acceptaient, en principe, le règlement proposé.

Séance tenante, le bureau local d'hygiène publique fut formé avec MM. Régis Bolduc, Dosithee Courtemanche, Jos. Sylvestre, et Jos. Allard, comme président de ces officiers. Le même soir, ces messieurs décidèrent, avec le médecin, des mesures à prendre pour contrôler, sans plus tarder, l'épidémie de la variole.

La visite au domicile de tous les paroissiens a déjà été faite : les variolés sont connus ; les convalescents et leurs demeures seront désinfectés immédiatement. En un mot, le service d'hygiène publique se fait comme dans les grands centres.

Naturellement, ces nouveaux fonctionnaires ne peuvent travailler que pour la gloire, et il faudra les dédommager pour leur zèle énergique qu'ils déploient dans l'accomplissement de leur devoir.

En outre des frais judiciaires qu'on espère être réduits par l'intervention de notre curé et celle de M. le député Daignault, les contribuables seront requis de payer pour l'entretien des familles pauvres et le service du médecin.

Notre paroisse, comme celles de tout le district environnant, n'a pu se soustraire bien longtemps à certaines obligations urgentes.

Quand un fléau fait rage, il faut savoir le supporter et avoir le courage de le combattre bravement, surtout si on l'exagère méchamment dans le dessein de nuire.

On nous fait un tort considérable en ridiculisant nos conseillers ; mais laissons dire les sottises, genre de celles publiées dans *La Presse* par le correspondant injuste de Nicolet. Les officiers du bureau d'hygiène provincial disent que maintes localités n'ont pas encore observé leurs salutaires règlements et, pas plus tard que lundi dernier, tous les échevins canadiens-français, de Montréal, condamnaient la vaccination obligatoire. Pourtant il devrait y en avoir d'intelligents parmi eux.

Les mesures radicales sont souvent vexatoires, surtout quand elles vont à l'encontre des mœurs de la masse du peuple ; la persuasion produit toujours de plus heureux effets.

Mais oublions, si possible, les ennuis causés par l'épidémie, et respirons l'air embaumé des fleurs printanières encore rarement éclo-ses faute de soleil et de la chaleur désirée.

Pourtant, ce temps nuageux va bien au laboureur et les averses font pousser l'herbe de la prairie.

—Joli mariage, lundi, à St-Eugène. M. Adélar, fils de M. Tousse-saint Forest, de cette paroisse, épousait Mlle Lapierre, fille calette du secrétaire de cette localité. Les heureux époux sont partis en voyage de nocce.

—Toutes nos sympathies à M. Clément Belval, qui vient de perdre son fils, Alphonse, tandis que son jeune frère part pour les Etats-Unis en compagnie d'Adélar, fils d'Hector Girard.

Deux autres familles nous quittent également pour la république américaine. MM. Aristide Massé et J. Sicard. Leur départ est compensé par le retour au pays des dames Trottier et de M. Fardina Jacques.

Je suis bien un peu long, cette semaine, c'est la faute aux amis de cœur de St-Hugues, que j'ai visité, dimanche ; ils m'ont fait promettre d'écrire longuement comme si ça devait les payer de leur cordiale hospitalité.

GUSTAVE.

Le Mois de Marie

C'est le mois de Marie,
C'est le mois le plus beau ;
A la Vierge chérie,
Disons un chant nouveau.

Parons le sanctuaire,
Purifions nos cœurs ;
Offrons à notre mère,
Des vertus et des fleurs.

De la saison nouvelle,
Qui dira les attrait ?
Marie est bien plus belle ;
Plus doux sont ses bienfaits.

La rose épanouie,
Aux premiers feux du jour,
Nous redit de Marie,
L'inépuisable amour.

Mais pour lui rendre hommage
Pourquoi sous chaque fleur
Aller chercher l'image
Des vertus de son cœur ?

Ah ! plutôt qu'en notre âme,
Vierge, par tes bienfaits,
La grâce, en trait de flamme,
Les grave pour jamais !

CANADA

Tous nos compliments à *L'Echo des Bois Francs* qui vient de doubler son format.

M. Louis Fréchette vient de recevoir une dépêche, de France, qui lui annonce que les restes du poète Crémazie sont introuvables.

Ottawa, 3.—Lord Minto a présidé, ce matin, à la cérémonie de la fête des arbres, à l'Ecole Normale, et a planté un noyer en honneur du couronnement.

On propose de créer un ministère du commerce, en Angleterre. Voilà la mère-patrie qui s'instruit de l'exemple de sa colonie.

C'est flatteur pour le Canada.

Montréal, 6. — Frank Boucher, employé aux usines du Grand Tronc, a été tué par une locomotive à 6 heures, hier soir, comme il revenait de l'ouvrage.

Le fils du Lord-Evêque Sweatman, de Toronto, âgé de 30 ans, s'est suicidé, lundi midi, en se jetant au devant d'un train du G. T. R., qui rentrait en ville à toute vapeur.

Les élections du Barreau du district de Montréal ont eu lieu le 1er mai. M. S. Beaudin, C. R., a été élu bâtonnier. Les autres élections ont eu lieu sans opposition, à l'exception du secrétaire.

N'oubliez pas avant d'acheter, de visiter le grand assortiment d'Etouffes à Robes et Costumes que nous avons reçu pour le printemps.

Il est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus recherché.

BERGERON & SICOTTE

Ferdinand Lemieux, l'ex-caissier de la banque Ville-Marie, a quitté le bain de St-Vincent de Paul, mardi après-midi.

Il doit sa mise en liberté à un ticket of leave.

Lemieux a passé 27 mois au pénitencier. Il devait purger une sentence de sept années.

Lemieux devra se présenter tous les mois devant le chef de police, de Montréal.

Varennes, 3.—Le seigneur Albert Lussier, dont la vie a été mise en danger par la terrible tragédie qui s'est récemment déroulée en notre village, a pu quitter, hier, la maison de son frère pour retourner seul chez lui. Il est maintenant en pleine convalescence et son parfait rétablissement semble prochain.

Ottawa, 5.—Un musicien italien du nom d'Antonio d'Igidio, condamné à vie au pénitencier de Stony Mountain pour avoir été accessoire au meurtre d'un nommé Pelterella, a été libéré à la demande de Mgr Falconio et du consul italien, à Montréal. L'auteur principal du crime, Antonion Lucanio, a été exécuté. D'Igidio était au pénitencier depuis 1894 et sa conduite avait été exemplaire.

Le roi et la reine d'Italie s'étaient intéressés à son sort.

Rapide de l'Orignal, 1.—Dimanche dernier, dans la matinée, un nommé Honoré Perrault s'est pendu à l'aide d'une chaîne en présence de sa femme et de ses deux petites filles âgées l'une de 10 et l'autre de 7 ans. Celles-ci n'ont pu l'empêcher de mettre son projet criminel à exécution, ni couper la chaîne.

Les voisins demeurent à 7 ou 8 arpents de la maison du suicidé et tous les hommes étaient à la messe à ce moment-là.

Perrault était un simple d'esprit. On dit que la misère et les chagrins domestiques l'ont poussé au suicide

Village des Aulnais. — Le sénateur Arthur Miville Déchéne est décédé ici, le 30 avril dernier, à 9 heures du soir. Il était âgé de 54 ans.

M. Déchéne était marchand de bois et faisait des affaires considérables dans l'Etat du Maine et dans le Nouveau-Brunswick.

Aux élections générales de 1896, il fut élu député de l'Islet au parlement fédéral ; en 1900, il fut ré-élu par acclamation.

M. Déchéne fut nommé sénateur le 11 mai 1901, pour la division de la Durantaye, en récompense de ses longs et précieux services à la cause libérale.

Un de ses frères est l'Hon. Gilbert Miville Déchéne, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Parent.

Les funérailles de l'Hon. sénateur Déchéne ont eu lieu lundi matin.

Emporium, 10c

DECES

En cette ville, le 26 avril dernier, Dame Euphémie Palardy, épouse de M. La Mailhot, à l'âge de 62 ans,

ETATS-UNIS

Philadelphie, Pa., 2. — Le cardinal Martinelli, délégué apostolique aux Etats-Unis, a dit hier que le Pape l'avait rappelé à Rome. Il partira le plus tôt possible.

Keokuk, Ia., 3. — Le train du California Limited a déraillé sur une courbe, à Cama; cinq personnes ont été tués et 23 blessés. Les wagons ont été réduits en miettes.

New-York, 5. — Mgr Corrigan archevêque de New-York, est mort à 11.20 hrs, ce soir.

Mgr Corrigan était né à Newark, N. J., en 1840. Il était d'origine irlandaise. Il avait été ordonné prêtre à Rome, en 1863. Il fut sacré évêque de Newark, en 1873, et fut choisi comme coadjuteur du cardinal-archevêque de New-York, en 1880, et lui succéda ensuite.

Los Angeles, Cal., 1. — La Cour Suprême des Forestiers Indépendants a eu une séance importante, hier. Le docteur Oronhyatekha a été réélu chef suprême à l'unanimité et au milieu des applaudissements.

M. J. D. Clarke, de l'Ohio, a été élu vice-chef suprême.

L'ancien exécutif a été réélu à l'unanimité.

Boston, Mass. — La police secrète du Massachusetts remue ciel et terre pour mettre la main sur la malle qui a appartenu à Joseph-Wilfrid Blondin, le prétendu assassin de sa femme. La police croit qu'avec cette malle, il serait facile d'établir une preuve accablante contre l'accusé. De fait, elle donnerait en toute probabilité la clef du mystère.

Boston, Mass., 3. — La célébration du 80e anniversaire de naissance de Mgr Williams, le 27 avril dernier, restera comme l'une des plus belles fêtes organisées par les catholiques de cette région. Le couronnement a eu lieu mardi après-midi. C'était un banquet donné dans le sous-sol de la cathédrale par le clergé de cette province ecclésiastique. A la droite du vénérable archevêque, se trouvaient :

Mgr Bradley, de Manchester; Mgr Tierney, d'Hartford; Mgr Beaven, de Springfield; Mgr O'Connell, de Portland; à sa gauche, Mgr Harkins, de Providence; Mgr Michaud, de Burlington; Mgr Brady, de Boston.

Un immense pain béni, présenté par les jeunes filles de l'Association de charité, a été coupé et distribué par Mgr Williams, durant ces agapes. La salle était superbement décorée de fleurs et de banderoles.

Le grand vicaire Byrne, au nom du comité d'organisation, et Mgr Bradley, au nom de l'épiscopat, ont félicité Mgr Williams sur son heureuse vieillesse.

Mgr Williams a remercié cordialement son clergé pour cette manifestation de sympathie et pour le précieux concours. Il a ajouté :

"Enfin, si Dieu m'appelait à lui, ce jour même, je désire dire que tout ce que je possède comme particulier, comme prêtre ou comme archevêque de Boston, reviendrait au futur archevêque de cette province."

L'Hon. M. J. H. Rose, commissaire du Yukon, et officier exécutif du gouvernement canadien, dans ce territoire, dit que la production de l'or, cette année, au Yukon, sera de \$15,000,000 à \$17,000,000, dont \$13,000,000 seront versées dans les banques canadiennes.

Pâle et insouciant

UN ETAT DONT SOUFFRENT PLUSIEURS FEMMES

L'appétit s'en va, la force disparaît et la victime trouve que la vie est réellement un fardeau.

De The Topic, Petrolea, Ont.

Il est impossible qu'un remède puisse être aussi universellement connu et employé comme le sont les Pilules Roses du Dr Williams, sans que de fréquents et frappants résultats deviennent notoires et que les mérites de ce grand remède ne soient publiés. Mme Thos. Kettle, de Petrolea, Ont., est un de cas. Mme Kettle est une vieille résidente de ce district et elle est bien connue. Parlant, l'autre jour, avec un reporter du Topic, la conversation tomba sur les remèdes, et Mme Kettle parla dans les termes les plus flatteurs des Pilules Roses du Dr Williams qui, disait-elle, l'avaient guérie d'une longue maladie.

Notre reporter, étant naturellement intéressé, posa des questions plus détaillées, et Mme Kettle lui donna les renseignements suivants : "Je suis la mère de douze enfants et malgré les efforts et les troubles continuels que cause le soin d'élever une grosse famille, sans compter les travaux du ménage, je fus pendant plusieurs années en parfaite santé. Cependant, après la naissance de mon dernier enfant, mes forces purent manquer et je sentais que ma santé s'en allait graduellement. Je consultai un médecin et suivis son traitement pendant quelques mois, mais le seul résultat que je pouvais constater c'est que j'empirais constamment. Je ne pourrais nommer, en particulier, chaque mal qui m'affligeait, mais j'étais complètement "épuisée". Mon appétit disparut, mes forces semblaient m'abandonner et devins pâle et insouciant, j'étais rarement capable de rôder et j'étais couchée la majeure partie du temps. Cet état de mauvaise santé continuella commença à m'alarmer, et comme les remèdes du médecin ne m'avaient pas fait de bien, je résolus d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. J'en achetai une boîte et crus qu'elles me faisaient du bien, alors je m'en procurai six autres boîtes et avant d'avoir épuisé la seconde je me sentis beaucoup mieux; quand j'eus fini la septième boîte j'avais parfaitement recouvré la santé, j'avais repris du poids et me sentais mieux que je ne l'avais été pendant quelques années.

Je considère que ces pilules sont un excellent remède, un véritable envoyé céleste pour les femmes faibles et malades, et je les ai souvent recommandées à mes amies et j'en ai fait prendre à mes enfants, toujours avec les meilleurs résultats." Si on en juge, aujourd'hui, par l'apparence de Mme Kettle, on pourrait s'imaginer qu'elle ne sait pas ce que c'est qu'une journée de maladie.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un remède efficace contre toutes les maladies dues au sang appauvri, à la faiblesse ou au débilement du système nerveux, telles que : épilepsie, danse de St-Guy, paralysie, rhumatisme, sciaticque, maladie de cœur, anémie, etc. Ces pilules sont aussi un remède contre toutes les maladies qui rendent la vie constamment à charge à tant de femmes. En vente chez les pharmaciens ou envoyées franco par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

MAI

L'air est imprégné des exquises senteurs de nos bois, les prés reprennent leur toilette jolie, le soleil brille plus ardent et de chacun de ses rayons, jaillit sur nous une surabondance de gaieté. C'est le mois béni de la Vierge, le mois aimé par excellence. Tout tressaille. Mai, c'est la joie !

Les arbres ont une auréole d'un vert très tendre qui charme l'œil; les plantes, qui bientôt nous donneront des fleurs, balancent leurs frêles tiges, et, de cette nature en éveil, une force inconnue semble surgir, une énergie féconde glisse dans nos veines secouant la torpeur qui nous accable. Tout s'éveille, tout renaît : Mai, c'est la vie !

Dans les sentiers verdoyants, sur les bords du lac sombre, déjà nous aimons vagabonder. Nous regardons les oiseaux bâtir leurs nids et nous songeons que c'est le temps du bonheur. Mais si la brise caresse nos fronts rêveurs, l'âme avide de douceurs se trouble sous cette caresse printanière, et, du cœur aux lèvres montent de douces effluves de tendresses; les confidences se font plus suaves, les aveux brûlants. Tout nous dit d'aimer : Mai, c'est l'amour !

JULES YANNE.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour un quai et un dragage aux Trois Rivières, seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 16 de mai prochain 1902, inclusivement pour la construction d'une jetée, d'un brise-glace et pour un dragage aux Trois-Rivières, province de Québec.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Béland, commis des Travaux publics, bureau de poste, Québec; au bureau de M. J. Ls. Michaud, ingénieur résident, chambre 411, bâtisse de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal; au bureau des Commissaires du Havre, Trois Rivières; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour la somme de trente milles piastres (\$30,000.00), et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre

FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ottawa, 19 avril 1902.

N. B. — Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère. 2 f

Si vous avez besoin de tapis prélatars, rugs ou autres fournitures de maison, allez chez Bergeron & Sicotte, et vous serez certains de trouver l'assortiment le plus complet qu'il y a en ville.

Costumés à la mode

Un grand choix d'Étoffes à Costumes, à la mode, Étoffes à Manteaux et à Collerettes, Manteaux faits pour Dames, jeunes Filles et Enfants, ainsi que Soies et Flanelles d'Opéra pour Matinée, chez

TRAHAN & McNULTY, Enseigne de la Boule Rouge.

AVIS

Est par les présentes donné aux personnes ayant en leur possession des livres provenant de la bibliothèque du club National, de les rapporter au bureau du greffier de la cité de St-Hyacinthe sous le plus court délai.

Par ordre,

L. R. OSTIGUY, Greffier.

M. O. DAVID & CIE

Maison à la Mode !

HARDES FAITES

D'avance et sur commande.

Assortiment complet de.....

Tweeds et Fournitures

84-86 rue St-Simon, Place du Marche

ST-HYACINTHE.

J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

Nouvelle Ligne

—DE—

TELEPHONE

ENTRE :—

St-Hyacinthe, — Ste-Rosalie, — St-Simon, — Ste-Hélène, — St-Eugène, — Duncan, — St-Germain, Drummondville, — St-Cyrille, — Carmel, — Mitchell, — Ste-Brigitte, — Ste-Perpétue, — St-Zéphirin, — La Baie et Nicolet. Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

LA COMPAGNIE

d'Eau Minér a

ST-HYACINTHE

PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE, ROOTBEER, GINGER BEER, CIDRE CHAM PAGNE, Etc.,

Le Clavigraph Underwood



THE UNDERWOOD

Écriture Visible,

Vitesse sans Égale!

Alignement Parfait.

"L'UNDERWOOD" est la seule machine dont l'écriture est absolument visible du premier au dernier mot. Elle est vendue avec son Tabulaire, le seul pratique, et sans augmentation de prix.

En vente au

Bureau de La Tribune,

ENGINS ET BOUILLOIRES

Depuis 3 forces jusu'a 100.

— LES —

ENGINS et BOUILLOIRES

DE E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada, et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports. Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à

A. DENIS,

"LA TRIBUNE

Ager pour le district de St-Hyacinthe

E. A. MASSE, COURTIER D'ASSURANCE

Vie: North American Life Assurance Co. Feu: Scottish Union and National Insurance Co.

Accidents: Ocean Accident & Guarantee Corporation Ltd.

The International Registry Co.

Bureau: Bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est, rue Girouard, ST-HYACINTHE.

Telephone Bell 31.

Marché de St-Hyacinthe

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais la lb.	\$0 22 @	25
" salé "	20	22
Œufs frais, la doz.	22	25
Laine.	25	30
" filée, la lb.	60	65
Savon "	6	10

VIANDES

Bœuf, la lb.	\$0 8 @	0 10
" 100 lbs.	6 00	6 50
Porc frais, la lb.	10	12
Lard salé "	10	12
Porc frais, 100 lbs.	8 50	9 00
Mouton jeune, quart.	80	1 25

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, le couple	@	
Poules, "	50	55
Poulets, "	45	50
Pigeons, "	15	18
Perdrix, "	00	00

GRAINS

Blé, le minot.	\$1 00 @	1 25
Blé d'inde "	60	70
Avoine, "	38	40
Sarrazin, "	50	55
Orge, "	50	55
Gaudriole "	45	50
Graine mil "	00	00

DIVERS

Miel coulé, la lb.	\$0 8 @	0 10
" en gâteaux, la lb	10	12
Sucre d'étable, la lb.	00	12
Sirop " le gal.	1 00	1 25
Graisse, la lb.	13	15
Tabac en feuille, la lb.	10	25
Paille, le 100 bottes.	1 00	1 25
Foin, " "	5 00	6 00
Peau de bœuf, la lb.	6 ½	7 ½
Peau de mouton, jeune	40	50
Peau de veau, la lb.	8	

EMILE BERTHIAUME, Clerc du marché

Etienne Cordeau

Rue Piété

ST-HYACINTHE.

FABRIQUANT DE

Bieres de Ginzembre.

SODAS et

Liqueurs de tempérance

Propriétaire de l'Eau

Minérale

EXCELSIOR



Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 361 Broadway, New York Branch Office, 225 F St., Washington, D. C.

Nouveau Manuel du Précieux Sang

— OU —

LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Outre un grand nombre de pieuse pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, Soc, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut).

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG, St Hyacinthe, P. Q.

Vieux journaux

à vendre à la livre, au bureau de La Tribune.

El Mask, 5cts Emporium, 10c

FEUILLETON

Le Supplice

D'UN ANGE

XVI

Gratien et le Pois-de-Senteur causèrent longtemps, assis sur le bord d'un fossé. Le vieux bandit donnait des conseils au cadet des Plessis, ce celui-ci les écoutait avidement.

Le fond de sa pensée? Sa résolution vis-à-vis d'André? Gratien ne les disait pas, ne dévoilait pas son âme de boue et de fange.

Mais il s'encourageait lui-même, et en écoutant l'atroce misérable, il se confirmait dans l'idée que la suppression seule d'André pouvait lui donner la riche proie qu'il convoitait.

Deux hommes courant tout près d'eux, comme lorsqu'une catastrophe ou un désastre s'abat sur un pays, parlant très haut, avec des gestes épouvantés, les arrachèrent à leurs combinaisons, à leurs projets.

—Qu'est-ce qu'il y a? demanda Pois-de-Senteur, en patois gascon.

Un de ceux qui passait ne répondit pas, l'autre s'arrêta, et dans le même idiome dit :

—Ah! monsieur Ducruq, un horrible malheur. On vous cherche depuis une heure. Il y a une des dames du Tausia qui vient d'être assassinée!

Gratien se leva comme touché par une décharge électrique, puis retomba assis, voyant tout tourner et danser autour de lui. Le juge de paix, affolé, pensa aussitôt :

—Pourvu que Renaud n'ait pas eu quelque coup de folie?

Mais soudain il se rassura. Non, non, c'était lui qui était fou! Est-ce que ce paysan ne lui eût pas dit :

—C'est votre fils qui a fait la chose?

Toutefois, le cœur lui battant un peu fort, la gorge légèrement serrée, il toucha l'épaule de Gratien et lui dit :

—Ici tout prend de grandes proportions. Il n'y a peut-être rien au Tausia. C'est égal, il faut y aller tout de suite, vous comme moi. Vous surtout; on ne comprendrait pas votre absence.

Gratien s'était à peine ressaisi. Il se mit en marche, titubant comme pris subitement d'ivresse, balbutiant éperdu :

—Assassinée... une dame du Tausia! Mais laquelle? Laquelle? Mon Dieu!

Ducruq ne répondait pas, et enjambait la route de ses petits pas pressés, très rapides quand il le voulait.

Enfin, ils arrivèrent en vue du château. Le parc commençait à être envahi par toutes les personnes des alentours.

Pois-de-Senteur eût volontiers recommencé à demander des renseignements au premier venu. Mais Gratien avait horreur des expansions et des familiarités.

Il contourna la pelouse, prit par un sentier désert et arriva rapidement aux communs. A son aspect tout le monde recula de deux pas. Il n'avait jamais la physionomie avenante ou tendre. Mais à ce moment-là il faisait peur à tous ceux qui le rencontraient. Quant au Pois-de-Senteur, chacun s'éloignait de lui, avec une sorte d'horreur non dissimulée.

—Qu'est-ce qui est arrivé? voulez-vous demander le vieux bandit.

Personne ne lui répondit. Il commençait à être terriblement effrayé. La pensée maudite revenait en lui :

—Si c'était Renaud qui avait fait le coup?

Cela expliquait seul la répulsion

dont il était l'objet.

Enfin ils atteignirent le vestibule. Là, deux valets de pied veillaient, placés par Reine-Marie elle-même, avec la consigne sévère de ne laisser pénétrer personne dans la chambre de l'agonisante. Gratien n'était pas excepté.

—Qu'est-ce qu'il y a donc? demanda-t-il enfin.

Un des domestiques répondit très bas :

—C'est Mlle Jeannie qui est tuée!

Il ne put aller plus loin : Pois-de-Senteur poussait un cri, devant le reste, et s'affaissait comme privé de vie sur une chaise. A ce cri, la porte s'ouvrit et Reine-Marie apparut sur le seuil. Gratien fit deux pas vers elle.

—Est-elle réellement morte? voulut-il demander.

Rapidement Mlle de Plessis se dirigea vers une pièce opposée.

—Il ne faut pas le moindre bruit autour de cette chambre, dit elle. Viens!

Pois-de-Senteur eut le courage de suivre le comte, se disant qu'en lui seul, dans cette maison où le deuil était certainement entré par son fait, il pourrait trouver un appui, peut-être un sauveur.

Reine-Marie ne parut pas le voir. Elle était blanche comme une morte, avec dans le regard une lueur de décision et d'énergie qui bouleversa Gratien. Il répéta sa question :

—Jeannie est-elle morte?

—Pas tout à fait, mais elle est très mal; le couteau est entré au-dessous du sein droit. La blessure a près de cinq centimètres de profondeur. C'est un miracle que l'artère n'ait pas été tranchée; mais la pièvre est atteinte, le danger est mortel!

Elle cacha ses yeux une seconde seulement, et avec un accent profond elle murmura :

—Pauvre Jeannie! Pauvre Jeanne!

Quand elle retira sa main, ses belles prunelles claires étaient tellement adoucies par les larmes, que le comte, ébloui, chancela.

—Courage! lui dit-il. Le tempérament de Jeannie, sa santé sont excellents, il faut espérer qu'avec les soins dont elle sera entourée, on la sauvera!

—Oh! moi, d'abord, je ne la quitterai pas, ni nuit, ni jour! Violette et elle, ce sont mes deux mères! Et c'est encore pour Violette qu'elle a été frappée. Elle s'est jetée devant la marquise, et a reçu le coup que le misérable assassin destinait à 'tite mère.

—Quel assassin?

—Renaud Ducruq, ce fou, ce scélérat, cet ignoble individu, que père a bien eu tort de recevoir ici!

A cet instant, on entendit un gémissement, et Reine-Marie, se retournant vit le Pois-de-Senteur agenouillé sur le parquet, la tête appuyée au siège d'une chaise, sanglotant avec des spasmes qui le secouaient comme un roseau sous la tempête.

N'entendant plus parler, il supposa que Reine-Marie s'était retournée de son côté. Alors, en rampant sur ses genoux, le vieux bandit arriva jusqu'aux pieds de la jeune fille :

—Grâce! murmura-t-il en élevant vers elle elle ses deux mains ardemment jointes. Grâce!

—Grâce pour ce coquin, fils de coquin? Pour cet assassin ignoble, que l'argent seul a poussé? Oh! non, jamais! Il montera sur l'échafaud. Et si par malheur la justice ne le condamne pas, je crois sur mon âme que je l'étranglerais de mes mains, comme j'ai failli le faire tout à l'heure, quand je l'ai désarmé!

—Oh! mademoiselle! vous, l'ange de la miséricorde et de la

charité, pouvez-vous parler ainsi? Vous l'avez dit tout à l'heure, mon fils est un pauvre fou inconscient!

—Fou, oui, il l'est; mais il y a aussi autre chose en lui. Si sa mère lui a légué la démence, héréditaire chez elle, vous lui avez, vous, misérable scélérat, donné l'atavisme de toutes les bassesses, de toutes les cupidités, de toutes les infamies. L'amour de l'argent, votre dieu, il l'a. Et c'est la soif de la richesse, du luxe, l'assouvissement de ses passions bestiales, qui ont poussé cet ivrogne, ce rapace, cet être sans principes et sans cœur, à l'action abominable qu'il a commise.

—C'est la folie seule! Pitié! pitié!

—La folie! Allons donc? Le mariage de Jeannie lui enlevant la fortune qu'il convoitait, et espérait ou ne sait pourquoi, a armé son bras. Or, avoir voulu tuer ma seconde mère Violette, avoir tué mon autre mère Jeannie, cela, foi de Plessis, ne lui sera pas pardonné!

Le vieux Pois-de-Senteur, étendu par terre, frappait de son front le parquet du salon.

—Regarde ces cheveux blancs, dit Gratien avec une certaine émotion. Ne sois pas impitoyable pour eux, ma Reine! C'est si triste, un vieillard désespéré!

Reine-Marie considéra avec un hautain mépris le vieux misérable qui osait encore attendre quelque chose de sa bonté.

Rien, à cette heure, n'était laid et repoussant comme l'ignoble bandit. Tout ce que la justice divine peut mettre d'horrible, sur un visage indiquant les passions les plus viles et les plus basses de l'âme humaine, était sur cette face vraiment effrayante.

Le nez énorme, la bouche nauséabonde, les yeux pleurards, en boules de loto, encore rougis et gonflés par les larmes; les cheveux non pas blancs, mais jaunâtres, ébouriffés autour du front démesuré, tout cela composait un ensemble unique, et portant bien le cachet de laideur, de saleté physiques et morales qui étaient celles de l'individu.

Reine-Marie eut un haut-le-cœur.

—Comment père a-t-il pu admettre ces gens-là dans sa demeure? dit-elle de nouveau au comte.

Sans lui donner le temps de répondre, plus violente, elle ajouta :

—Tu parles de vieillesse et de cheveux blancs, Gratien. Oui tout cela est infiniment respectable quand toute une vie a été employée à faire du bien, serait-ce dans la plus infirme mesure. Quand l'intelligence, quelque grande ou quelque précaire qu'elle soit, a servi à être bon, humain et utile. Quand les jours se sont écoulés, durement ou doucement, mais constamment honnêtes et droits. Tandis que ce vieux bandit, comment l'a-t-il employée, sa vie, et à quoi ses cheveux ont ils blanchi? A faire du mal à tous ceux qui l'ont approché, famille, amis, clients! Grâce à lui, son fils est devenu l'être ridicule, idiot et repoussant qu'il est. Il ne lui a donné aucun principe, nulle morale, rien que des vices et des instincts de rapacité ou de convoitises; des passions auxquelles il n'a jamais su qu'il fallait résister.

—Aussi, le jour où, admis chez nous, il a connu la grande vie confortable et luxueuse, ce crétin en a voulu une semblable. Comment? En la gagnant? Il n'est pas capable du moindre effort. Alors il a décidé que Jeannie, qu'il savait devoir être riche, le lui donnerait, elle ce luxe et ce bien-être. De quel droit? N'était-elle pas engagée ailleurs? Le voudrait-elle, lui si laid, si sale, si grotesque? Qu'est-ce que cela lui faisait? Il convoitait la fille et l'argent, comme il l'a dit en croyant frapper Violette.

—Et le jour où, par la force naturelle de choses combinées depuis longtemps, il a compris que la réalisation de son rêve était impossible, il a pris le couteau, cette arme des plus ignobles assassins, et il a voulu frapper. Qui? Violette qu'il croyait avoir donné à Jeannie le conseil de prendre M. Bordier pour mari. Ce n'est pas l'acte d'un fou, cela, c'est la vengeance préméditée de l'être déçu, sans principes.

Pois-de-Senteur, abimé, baissait toujours sa tête de monstre.

—Pardonne! murmura encore Gratien, cela te portera bonheur!

Il ajouta :

—Toi, la noblesse et la hauteur mêmes, pourquoi t'occuper de ces gens-là? Pourquoi employer ton intelligence souveraine à leur faire du mal? Ils sont tellement au-dessous de toi!

Vivement, Mlle de Plessis répondit :

Au-dessous de moi? La question n'est pas là. Dieu sait que je ne me serais jamais occupée de leurs affaires, s'ils ne s'étaient si lugubrement mêlés à ma vie! Que Polycarpe Ducruq soit un bandit, aussi sale au moral qu'au physique? Que son fils, l'immonde Crétinas, soit un déséquilibré ayant tous les appetits et tous les vices? Que l'un autour de lui, sème la haine, la zizanie et le deuil? Que l'autre dégoûte et effraye? Qu'est-ce que cela me fait? Il y en a d'autres au monde, hélas! Mais il nous a été néfastes.

Elle ajouta, en appuyant d'une façon qui fit légèrement frémir le comte : Tous les deux!

Plus farouche, elle dit :

—Pour avoir touché à celles que j'aime, ils seront punis l'un et l'autre. Le fils par la loi! le père par le fils.

Gratien n'osa plus insister.

—Mais enfin, demanda le comte, où est-il, ce malheureux Renaud?

—Dans une pièce dont j'ai la clef.

—Laisse-le-moi aller voir.

—Non.

—Alors, qu'as-tu décidé?

—Le procureur de la République est prévenu. Il va certainement arriver. C'est lui qui statuera sur le sort de l'assassin.

Le vieux scélérat, toujours agenouillé, affalé plutôt, eut un gémissement qui n'avait plus rien d'humain. Mais soudain il se redressa :

—Monsieur le comte, dit-il en s'adressant à Gratien avec une certaine résolution, faites ce que vous voudrez, mais il faut que vous obteniez la liberté de mon fils. Moi, je me charge de le faire disparaître.

Le grand œil de Reine-Marie, devant ces paroles qui ressemblaient étrangement à un ordre, étincela.

—Ah! ils étaient complices! Polycarpe Ducruq tenait le comte. Elle en était sûre!

Gratien, bouleversé, s'approcha de Reine-Marie.

—Il me semble que dans ton cœur, dit-il, il y a pour moi un peu de sentiment que j'éprouve à un si haut point pour toi, mon adorée, et que je ne te suis pas indifférent.

Elle abaissa ses longues paupières et murmura :

—Oh! tu peux le dire, Gratien, personne peut-être au monde n'a une part aussi profonde que toi, dans mes préoccupations et dans mes pensées.

Elle n'avait pas dit : dans mes affections. Mais Gratien était trop aveugle pour ne pas interpréter cette bizarre déclaration dans le sens qu'il désirait.

—Alors, dit-il, puisque tu la partages un peu, l'ardente et exclusive tendresse que je t'ai vouée, mon cher amour, accorde-moi la première chose que je te demande.

Reine-Marie ne répondit pas.

Quoique ce silence l'interloquât un peu, le comte continua :

—Est-ce que tu veux encore un scandale autour de nous? Est-ce que tu n'apprécies pas que jadis, déjà, on a trop parlé de notre famille? Oh! je t'en supplie, pour cela et pour le reste, rends la liberté à ce malheureux, et dis-lui ce qu'on dit souvent, même aux gens qui nous font le plus de mal : "Il n'est pas digne de nous; ne nous salissons pas au contact de ce fou. Qu'il aille se faire pendre ailleurs!"

Gratien, en prononçant ces dernières paroles, ne regardait plus Reine-Marie. Autrement, il se fût arrêté. Tout ce que l'indignation, en effet, la colère, la violence, peuvent mettre d'énergie et de volonté sur un visage déjà énergique et décidé, était en ce moment sur les traits purs de la fille de Laure. Mais tout à coup le comte leva les yeux et demeura saisi, effrayé.

—Mon Dieu! fit-il. Qu'est-ce que tu as?

—Tu le demandes? fit-elle la voix étranglée et méconnaissable. Tu le demandes? Comment, pour me calmer, obtenir de moi miséricorde, faiblesse et lâcheté, c'est le souvenir de la morte de là-bas que tu évoques! Tu oses me parler de celle qui, elle aussi, a été assassinée et qui n'est pas encore vengée!

Elle dressa ses deux bras en l'air et l'on entendit craquer toutes les articulations de ses doigts et de ses poignets.

—Mais au contraire, continua-t-elle de plus en plus violente, c'est au devoir strict et rigoureux, que tu m'exites! Et si la marquise de Plessis Saint-Luc attend toujours la vengeance que sa mort réclame, Jeannie, elle, ne me fera pas le même reproche! Et, sur mon âme, ni toi ni personne ne me désarmera.

On entendit un grand bruit dans le vestibule. Reine-Marie se précipita.

Pourquoi ses ordres n'étaient-ils pas sévèrement exécutés? Pourquoi ce tapage qui pouvait faire du mal à la blessée?

Dès qu'elle eut quitté le salon, Pois-de-Senteur, résolu, s'approcha du comte.

—Il faut, fit-il très énergique, il faut, vous m'entendez, que vous me rendiez Renaud!

Le comte haussa les épaules.

—Est-ce que c'est possible avec une personne aussi décidée que Reine-Marie? répondit-il. Vous ne venez donc pas de l'entendre? C'est son grand-père, cette enfant! Et quand ces gens-là veulent et disent quelque chose de cette manière, ils le font.

—Comme vous voudrez! mais si Renaud est perdu, vous le serez aussi!

—Comment cela?

—Je raconterai à votre nièce l'histoire du pavillon.

—C'est vous qui l'avez imaginée!

—Oui, mais c'est vous qui avez failli l'exécuter.

—Elle ne vous croira pas!

—Avec le billet doux signé de votre main, quelque incomplet qu'il soit? Nous verrons bien!

Gratien eut peur. Il se rapprocha mielleux et charmeur, du vieux misérable.

—Si vous faites cela, dit-il, votre fils serait-il encore plus arrêté, vous vous privez du seul appui sur lequel vous puissiez compter.

—J'ai mes relations personnelles, comme juge de paix.

—Parlons-en! D'abord, les magistrats de Condom sont de braves gens; ils en ont la réputation. Et puis, devant l'énergie de Mlle de Plessis Saint-Luc et celle du père Lemarchand, qui arrivera sûrement à la rescousse de sa petite-fille, vos influences pèseront gros!

Pois-de-Senteur se sentit frappé de ce raisonnement.

—Mais voir partir mon fils entre

deux gendarmes, le savoir en prison, ne comprenez-vous pas que c'est au-dessus de mes forces ! s'exclama-t-il.

—C'est très dur, je vous le concède. Néanmoins, que voulez-vous, de mon côté, que je fasse devant Reine-Marie, qui a enfermé elle-même votre fils et qui parle comme vous venez de l'entendre ?

—Mais cette nuit ne pourriez-vous tenter quelque chose pour le faire sortir de là ?

—S'il est encore ici, je vous en fais le serment le plus sacré. Et même j'irai plus loin : je le ferai partir pour l'Espagne et je l'accompagnerai.

—Vous feriez cela !

—Vous en avez ma parole d'honneur. Le visage si ingrat du vieux scélérat s'éclaircit, sous le rayonnement d'un accès d'amour paternel, ce sentiment divin que les pires bandits eux-mêmes éprouvent, d'une façon si intense, si exclusive quelquefois.

—Ah ! fit-il, pardonnez-moi de vous avoir menacé ! Si vous vous occupez de mon pauvre Renaud, il est sauvé ! Soyez béni !

Gratien, inquiet, les sourcils froncés et les narines dilatées, écoutait depuis un instant certains bruits qui arrivaient jusqu'à lui. Regardant fixement le vieux Ducruq :

—Ne vous réjouissez pas encore, dit-il.

—Pourquoi ?

—J'ai bien peur que le procureur de la République ne soit déjà arrivé.

Il ne se trompait pas. C'était lui en effet, que Reine-Marie avait rencontré quand elle était arrivée dans le vestibule, demandant la cause du bruit qui pouvait faire mal à la blessée.

Elle l'avait aperçu quelques fois à Condom, ainsi que le juge d'instruction, M. de Boutin, un homme de haute honorabilité et de caractère infiniment élevé. Elle s'approcha d'eux.

—S'il vous plaît, messieurs, leur dit-elle, veuillez me suivre. Ici, la malade est tout proche, presque morte ; les plus grands ménagements lui sont nécessaires.

Ils s'inclinèrent tous les deux, impressionnés par cette grâce un peu hautaine, cette dignité de grande dame, en même temps que par la décision et l'intelligence qui se liaient sur le visage si beau de Reine-Marie.

Et comme le château était immense, elle fit entrer les magistrats dans l'un des trois grands salons d'apparat, qui ouvraient leurs portes dorées sur l'immense vestibule aux colonnes de marbre rouge.

Là, nettement, succinctement, mais avec une grande clarté, elle leur fit le récit du crime dont la marquise de Plessis Saint-Luc avait failli être la victime, et qui avait tué ou à peu près la pauvre Jeannie. Ils l'écoutaient tous les deux, avidement.

Et l'assassin ? dit le procureur, quel est-il ?

—Renaud Ducruq.

M. de Boutin leva les deux mains au ciel.

—C'est un fou dit-il.

—Pas dans cette circonstance, déclara Reine-Marie ; il a parfaitement obéi, au contraire, à un mobile déterminé et raisonné.

—Lequel ?

Elle expliqua comment la reconnaissance du marquis, ayant ouvert sa maison à ces deux êtres, plus ignobles l'un que l'autre, le luxe du Tausia, son confort, surtout la bonne chère, le vin et les liqueurs, avaient excité toutes les convoitises du Crétinas.

—Qu'est devenu l'assassin ? demanda le juge.

—La scène se passait à quelques pas du château. Jeannie et moi, en

voyant le couteau se lever sur ma mère adoptive, nous avons bondi toutes les deux. Tandis que Jeannie recevait la mortelle blessure, destinée à Mme de Plessis Saint-Luc, je m'élançais, moi, sur l'assassin, je tordais son poignet, je faisais ainsi tomber par terre l'arme qui déjà se relevait prête à frapper encore. Du poignet, je sautais à la gorge du misérable, et j'ai pu, de cette façon, le maintenir jusqu'à ce que nos gens se soient emparés de lui.

—Qu'en ont-ils fait ?

—Ils l'ont ligoté solidement, par mes ordres ; puis je l'ai fait porter dans une petite salle, dont j'ai la clef sur moi, et où vous ferez de lui ce que votre conscience vous dira.

—A-t-il prononcé des paroles en commettant le crime ?

—Oui, il a dit : "A mort ! Vous qui me volez l'argent et la fille !"

—Vous avez entendu cela, mademoiselle ?

Spontanément, elle répondit :

—Je l'ai entendu, monsieur le juge !

Reine-Marie se leva :

—Maintenant que vous connaissez la catastrophe en ses détails, messieurs, dit-elle, je vais faire prévenir le marquis de Plessis que vous êtes là.

Elle ajouta :

—La marquise de Plessis Saint-Luc, ma seconde mère, a été mortellement impressionnée par le malheur arrivé à Jeannie, qu'elle aime comme une sœur, et qui a certainement voulu donner sa vie pour la sauver. Alors, comme la présence de mon père est absolument indispensable à Mme de Plessis, pour la soutenir et l'encourager, c'est moi qui me suis occupée de tous les détails matériels.

Elle disparut, laissant les deux magistrats absolument éblouis et sous le charme, malgré la cruelle besogne qui leur incombait.

Mais douter un instant de ce que venait de leur affirmer cette intelligente, loyale et énergique créature ? Ce n'était pas possible.

Elle revint dans la chambre de la blessée, toujours inerte et toute froide.

Charles Bordier, à son chevet, surveillait la réaction, sachant bien qu'elle arriverait, terrible, mille fois dangereuse, probablement mortelle.

Reine-Marie fit un signe à son père. Horace comprit et la suivit. Dans le vestibule, elle lui expliqua que les magistrats étaient là, ce qu'elle leur avait dit et les explications qu'elle leur avait données.

—Surtout, ajouta-t-elle, connaissant bien la bonté native d'Horace, n'atténue pas le crime de ce misérable ! Songe, songe que c'était à Violette que le coup mortel était destiné !

Avec des larmes dans la voix, le marquis dit :

—Oui, et c'est Jeannie qui l'a reçu ! Ah ! je suis impardonnable d'avoir ouvert notre maison à ces gens-là ! Pourquoi n'ai-je pas suivi les conseils de Méricolles !

M. Lemarchand arriva vite, dès qu'il connut la catastrophe. Même à lui, Reine-Marie ne dit point complètement tout ce qu'elle pensait sur les deux Ducruq. Elle se garda surtout de raconter à son grand-père l'attentat du pavillon, dont elle accusait formellement l'horrible Pois-de-Senteur d'avoir été le complice.

D'abord, l'industriel ne lui eût laissé à aucun prix continuer l'œuvre de vengeance à laquelle tenait si singulièrement sa petite-fille. Ensuite, il eût étranglé not Polycarpe Ducruq, et surtout Gratien.

Or, avant de voir se produire de semblables choses, Reine-Marie voulait connaître à fond la manière

dont la pauvre Laure avait été assassinée, et ne conserver aucun doute sur la part que Gratien y avait prise.

Tandis que les premiers jours d'angoisses mortelles s'écoulaient lentement au Tausia, le vieux Pois-de-Senteur faisait des miracles pour dégager son fils de la situation abominable dans laquelle il se trouvait.

Mais, en dépit de ses démarches, de ses insistances et des efforts de géant que véritablement il tenta, le vieux bandit ne réussit point. Le Crétinas, arrêté, étant au secret, dans la maison d'arrêt de Condom. Et cette solitude, aidant au régime de la prison, et à l'inquiétude qui était la sienne, on s'attendait d'un jour à l'autre à le voir devenir tout à fait fou.

—On l'enfermerait dans un asile d'aliénés, pensait M. de Boutin, et ce serait un fameux scandale d'évité, ajouta-t-il avec un grand soupir.

Tandis que le Crétinas, dans sa cellule, avait des accès de délire, au château une angoisse mortelle était dans le cœur de tous.

La réaction était en effet arrivée brûlante et terrible. Jeannie, en proie à une fièvre abominable, ne reconnaissait personne. Le docteur Gardanc venait plusieurs fois par jour. Sœur Gabrielle, Madeleine de Méricolles, ne quittaient point la maison.

De son côté, comme l'avait dit Charles à Reine-Marie, c'était toute sa vie qu'il donnait à sa fiancée. La nuit, le jour, il était sans cesse au chevet de son lit. Sa clientèle, ses malades, rien n'existait plus pour lui.

Cependant, à côté de lui, il y avait une autre personne encore plus active, encore plus utile, si c'est possible, car celle-là, avec le même dévouement, la même tendresse éperdue pour l'agonisante, avait une intelligence souveraine et un sang froid que les pires angoisses n'altéraient pas.

Quant à son énergie, c'était au-dessus de tout ; on eût dit Reine-Marie, car c'était elle, non point une frêle et adorable créature humaine, faite de chair, de nerfs et de faiblesses, mais la plus admirable de toutes les statues de bronze, sur laquelle les misères et les fatigues de notre humanité glissaient sans prise.

(A continuer)

G. H. Henshaw, Jr.

Agent General d'Assurance.

Vie : Confederation Life Ass. Co. Feu : North British & Mercantile, "Norwick Union Association Co, "Atlas Insurance Company.

Harnais Souple... HUILE EUREKA Pour Harnais... IMPERIAL OIL CO.

Magasin à louer

Le magasin ci-devant occupé par M. E. L. Desautels, peintre, 2ème porte du magasin Leduc & Lebel, rue Cascades.

S'adresser à F. X. A. BOISSEAU, j. a. c. Notaire.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rus Mondor et William, cité de St Hyacinthe.

VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS ? AVEZ-VOUS DES PEAUX MORTES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS GRIS !

Le Restaurateur des Cheveux de Robson

EST LE REMÈDE QUI CONVIENT A VOTRE CAS.

En vente, en gros et en détail, chez, J. H. E. BRODEUR, Pharmacien,

ST-HYACINTHE



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumissions pour le prolongement du quai de St-Laurent, Isle d'Orléans, P. Q." seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 9 mai 1902, inclusivement, pour la construction d'un prolongement du quai St-Laurent, Isle d'Orléans.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Beland, commis des Travaux Publics, bureau de Poste, Québec ; au bureau de M. Les Michaud, ingénieur résident, chambre 411-batisse de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal ; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de quinze cents piastres (\$1,500.00) et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 26 avril 1902.

N.B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère. 1 f.

PIANOS



Droits ou Carres Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement, Faciles.

S'adresser à

"La Tribune," ST-HYACINTHE.

INSIGNES

SUB

RUBANS

CELLULOÏD

et META

POUR

Sociétés Religieuses

et de Bienfaisance

CERCLES, AMATEURS,

ETC., ETC..

S'adresser au

BUREAU DE "LA TRIBUNE".

ST-HYACINTHE

ENGINS ET BOUILLIÈRES

Depuis 3 forces jusu'a 100.

— LES —

ENGINS et BOUILLIÈRES DE

E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada, et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces ENGINS ET BOUILLIÈRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports. Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à

A. DENIS,

"LA TRIBUNE"

Agée pour le district de St-Hyacinthe



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumission pour Charbon," seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 3 juin 1902, inclusivement, pour la fourniture du charbon pour les édifices publics de la Puissance.

On pourra se procurer le devis et formule de soumission au ministère des Travaux Publics à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour une somme égale à dix pour cent (10 p.c.) de son montant, et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 mai 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 2 f.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour dragage à Point Edward, Ont." "Soumission pour dragage à Port Arthur, Ont." "Soumission pour dragage au Sault Ste-Marie, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 7 mai 1902, inclusivement pour dragage aux places ci-dessus mentionnées.

Les plans et devis pourront être vus aux places suivantes : pour Port Arthur, Point Edward et Sault Ste-Marie, s'adresser aux maîtres de poste de ces trois endroits ; et pour tous les travaux s'adresser au bureau de H. A. Gray, écrivain, ingénieur résident des Havres et Rivières d'Ontario, dans la bâtisse de la "Confederation Life", Toronto ; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics pour les montants suivants : Point Edward, cinq mille piastres (\$5,000.00) Port Arthur, trois mille piastres (\$3,000) Sault Ste-Marie, onze mille piastres (11,000.00). Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 21 avril 1902.

N.B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 1 f.

Déménagement

Simard & Godbout

Après le 1er Mai 1902, notre assortiment de Meubles de Salon, Boudoir, Salles à Diner, Chambre, etc., sera transporté au

No 210 Rue Cascades,

Ancienne place de J. D. Renaud

Meubles sur commande.

Réparations faites avec goût.

Simard & Godbout

210 Rue Cascades,

ST-HYACINTHE

MIEL

Miel pur, qualité supérieure vendue au monastère du Précieux Sang, St Hyacinthe.